

JUILLET 2020 / MONOGRAPHIE

Etude d'impact socio-économique de la Fondation du patrimoine

ETUDE DE CAS : LE MOULIN A VENT DE GIGNAC

FONDATION



pluricitē
GROUPE



Statut du document

Ce document formalise les résultats et enseignements de l'étude de cas portant sur le moulin à vent de Gignac, dans le Lot. Il a le statut de monographie finale à la suite de la relecture et la validation par le commanditaire.

Nous tenons particulièrement à remercier l'ensemble des acteurs rencontrés dans le cadre de ces travaux d'études et en particulier Monsieur Rémi Paulin, chargé de mission de la Fondation du patrimoine pour la délégation régionale Occitanie-Pyrénées et l'association Lo Patrimoni, porteur du projet, qui se sont montrés disponibles et ont partagé avec l'ensemble de l'équipe leur connaissance fine du territoire et de son patrimoine.

1. RAPPEL DES OBJECTIFS ET DE LA METHODE D'ETUDE D'IMPACT.....	4
1.1. Objectifs et enjeux de la mission	4
1.1.1. Les enjeux de la mesure d'impact et des études de cas	4
1.1.2. Pourquoi ce projet ?	5
1.1.3. Problématique évaluative.....	5
1.2. La méthode déployée pour l'étude de cas	6
1.2.1. Vue d'ensemble de la méthode déployée	6
1.2.2. Liste des interlocuteurs rencontrés	7
2. LE CONTEXTE INITIAL D'INTERVENTION.....	9
2.1. Un moulin à vent du XIXe siècle qui joue avec le découpage administratif des territoires.....	9
2.1.1. Bref historique du moulin à vent de Gignac	9
2.1.2. Un territoire d'implantation particulier, au croisement de trois départements	9
2.2. La genèse du projet.....	10
2.2.1. Un projet porté par un petit collectif qui a su très progressivement convaincre les Gignacois	10
2.2.2. La Fondation du patrimoine : un acteur reconnu sur le territoire, sollicité pour un appui opérationnel ..	11
2.2.3. L'écosystème des acteurs autour du projet.....	13
3. LA RESTAURATION DU SITE.....	15
3.1. Le financement des travaux.....	15
3.1.1. Vue d'ensemble du plan de financement définitif	15
3.1.2. Les outils financiers « activés » via la Fondation du patrimoine et l'impact sur le financement global du projet	16
3.1.3. Les autres appuis valorisables économiquement : le mécénat de compétences.....	17
3.2. La réalisation des travaux	18
4. L'IMPACT MULTIDIMENSIONNEL DE LA RESTAURATION DU MOULIN A VENT DE GIGNAC, UN PROJET SOUTENU ET ACCOMPAGNE PAR LA FONDATION	20
4.1. La pertinence du projet étudié en matière d'impact.....	20
4.2. La plus-value de l'intervention de la Fondation du patrimoine sur le projet du moulin à vent de Gignac	21
4.3. L'impact économique du projet de restauration	22
4.3.1. Rappel méthodologique concernant l'impact économique :	23
4.3.2. L'impact économique de la restauration du moulin à vent de Gignac-en-Quercy :	23
4.3.3. L'exploitation économique du site :	26
4.4. L'offre touristique développée autour du moulin de Gignac	28
4.4.1. L'offre touristique socle construite autour du moulin.....	28
4.4.2. Un projet touristique territorialisé : de l'importance de l'écosystème local	29
4.5. La fonction sociale du site : un lieu actif de vie locale (ré)intégré dans l'identité de la commune.....	31
4.5.1. Un lieu réapproprié par les habitants et réinséré dans la vie locale.....	31

4.5.2. ... marqueur de l'identité de la commune	31
4.6. Dynamiser l'offre culturelle locale et s'appuyant sur le moulin à vent et en incitant l'interprétation artistique de son histoire	32
4.6.1. L'activité de meunier : une tradition artisanale et culturelle attractive	33
4.6.2. Quand l'histoire du moulin inspire la production culturelle locale	33
4.6.3. Une interconnexion territoriale forte entre les structures associatives socio-culturelles du territoire qui ouvre de nombreuses opportunités pour relier le moulin à l'offre culturelle existante	34
4.7. Les effets d'entraînement perceptibles pour la Fondation depuis la restauration du moulin à vent	37
5. LES ENSEIGNEMENTS POUR LA FONDATION SUR LES EFFETS DE L'ENGAGEMENT AUTOUR DU PATRIMOINE	39
5.1. Les enseignements clefs pour la Fondation	39

1. Rappel des objectifs et de la méthode d'étude d'impact

1.1. Objectifs et enjeux de la mission

1.1.1. Les enjeux de la mesure d'impact et des études de cas

Depuis 1996, la Fondation du patrimoine œuvre à la sauvegarde et à la valorisation du patrimoine français. Au travers du label, des collectes de dons et du mécénat d'entreprise, elle accompagne les particuliers, les collectivités et les associations dans leurs projets de restauration. Avec la conviction que le patrimoine s'inscrit dans des problématiques territoriales plus larges. La Fondation s'interroge aujourd'hui sur l'empreinte territoriale de son activité et sur la plus-value qu'elle apporte en faveur du lien social, de l'attractivité locale et de l'économie sociale et solidaire.

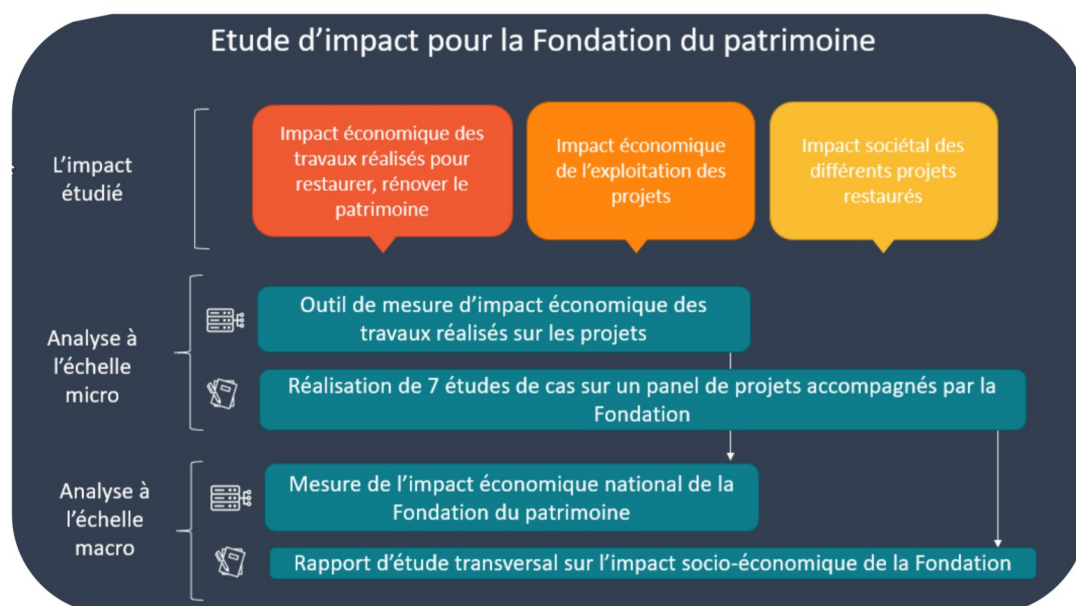
A l'aune de ses 25 ans et considéré désormais comme un objectif majeur, il lui importe de valoriser son impact à travers ses différentes actions menées sur les territoires. Dans cette perspective, la Fondation du patrimoine a confié à notre cabinet Pluricité une mission d'étude portant sur l'impact économique, social et sociétal de son action.

Il s'agit dès lors de mesurer l'impact multidimensionnel et réel des projets soutenus par la Fondation. Une ambition qui se traduit à travers deux grandes questions évaluatives et transversales autour desquelles notre équipe a construit son intervention :

Q1 – Quels sont les effets directs et entraînés des travaux de rénovation du patrimoine ?

Q2 – Dans quelle mesure l'intervention de la Fondation du patrimoine sur ces projets apporte-t-elle une plus-value et répond-elle à un enjeu d'intérêt général ?

Opérationnellement, cette mission d'étude s'est déployée dans un contexte très particulier dû à l'épidémie de COVID-19 et au confinement national décrété le 16 avril 2020, quand les travaux étaient déjà engagés. Le travail de terrain a, de fait, été réalisé à distance grâce à des outils de visioconférence, d'enquête mail et de nombreux échanges mails/téléphoniques.



1.1.2. Pourquoi ce projet ?

Dans le cadre d'intervention présenté ci-dessus, 7 études de cas ont été menées sur un panel de 7 projets présentant des caractéristiques différentes et donnant ainsi un aperçu de la diversité des projets accompagnés par la Fondation du patrimoine.

Le moulin à vent de Gignac a été sélectionné pour plusieurs raisons. Il présente des caractéristiques qui en font un projet à la fois typique et exemplaire :

- **Son implantation territoriale particulière** sur la commune de Gignac dans le Lot (6 000 hab.), au croisement de trois départements : la Dordogne, la Corrèze et le Lot, qui en fait un projet intercommunal. Au-delà de la municipalité de Gignac, les communes avoisinantes se sont en effet associées sous différentes formes pour soutenir la démarche (relais de la collecte de dons, appui opérationnel, etc.) et faire de ce moulin **un projet de territoire, marqueur de l'identité et du paysage local**.
- Ce projet a par ailleurs été l'occasion de **sensibiliser et mobiliser les habitants du territoire autour de l'enjeu de préservation du patrimoine**. En lien avec la délégation régionale Occitanie-Pyrénées de la Fondation du patrimoine, l'équipe projet a su réunir le montant escompté de la collecte de dons en moins d'un an et bénéficié de dons associatifs notables, un résultat interprété comme le fruit d'une dynamique et d'un engagement important de la part des membres de cette équipe. L'étude de la provenance des dons témoigne de ce succès.
- En lien avec le point précédent, ce projet a également permis de **revaloriser le patrimoine historique et artisanal à travers l'activité meunière**, caractéristique du territoire, autour de laquelle des événements culturels sont organisés depuis la restauration (visites régulières, manifestations autour du pain et de sa fabrication, etc.).
- Enfin, compte-tenu de l'attractivité touristique du territoire et de l'emplacement du moulin (en hauteur, sur un circuit vélo), ce projet de restauration a indéniablement permis de **renforcer la visibilité de l'action de la Fondation** et de l'engagement des territoires ruraux en faveur de la sauvegarde de leur patrimoine.

Eu égard à ces caractéristiques connues dès la phase de « sélection » des projets, notre équipe a travaillé sur une problématisation plus spécifique de l'étude de cas en identifiant les points précis qui mériteraient d'être analysés/approfondis dans le cadre de la mesure d'impact socio-économique.

1.1.3. Problématique évaluative

Nous avons décidé d'axer notre approche sur trois grandes questions évaluatives présentées ci-dessous. Chaque question a été déclinée en hypothèses de travail et en indicateurs que nous avons mesurés afin de répondre à la question générale posée. La présente monographie donne ainsi une réponse à cette problématique évaluative.

Question évaluative n°1 : En quoi la restauration du moulin de Gignac a-t-elle permis de réinscrire le bâtiment dans le paysage et l'identité locale ?

Hypothèses de travail

- Les habitants de Gignac et des environs connaissent l'histoire de ce moulin et l'associent à l'identité de la commune ;
- Les associations locales se sont réappropriées le moulin pour des événements / manifestations ;
- Le moulin est devenu un lieu de passage touristique ;
- Le moulin est valorisé médiatiquement et dans les supports de présentation du territoire ;
- Les établissements scolaires organisent des activités pédagogiques en lien avec le moulin restauré.

Indicateurs

- Données de fréquentation des visites organisées ;
- Nombre de manifestations locales autour de l'activité artisanale meunière et nombre de participants ;
- Fréquence des arrêts des cyclistes / randonneurs
- Couverture médiatique de la restauration du moulin et de son inauguration ;
- Niveau de sensibilisation des habitants au projet
- Visibilité du projet dans le paysage.

Question évaluative n°2 : Dans quelles mesures le projet du moulin de Gignac est-il un projet de territoire ?

Hypothèses de travail

- Les communes des alentours se sont mobilisées tout au long du projet et continuent de l'être sous différentes formes (participation ou organisation de manifestations, visites) ;
- Le projet a bénéficié d'un soutien local financier et opérationnel important ;
- Le moulin de Gignac est relié à d'autres initiatives territoriales valorisant le patrimoine historique (écomusée de Causse par exemple) ;
- Le moulin de Gignac est inscrit dans des parcours touristiques inter-communaux.

Indicateurs

- Profil des donateurs (origine géographique, sexe, âge) ;
- Profil des autres partenaires financiers et opérationnels du projet ;
- Valorisation du projet à l'échelle des autres communes du territoire ;
- Nombre d'initiatives touristiques ayant intégré la visite du moulin à vent de Gignac ;
- Nombre de participants à l'inauguration et provenance géographique.

Question évaluative n°3 : Dans quelles mesures le projet de rénovation a-t-il eu un impact sur les actions de sauvegarde du patrimoine de la région ?

Hypothèses de travail

- Le projet a bénéficié d'une bonne visibilité et a permis à la Fondation du patrimoine de se faire (mieux) connaître des collectivités locales et propriétaires privés du Lot mais également de la Corrèze et de la Dordogne ;
- Le projet a entraîné une prise de conscience locale autour de la nécessité de préserver le patrimoine, naturel ou bâti ;
- Les délégations départementales du Lot et régionale d'Occitanie-Pyrénées constatent une hausse/diversité des projets de rénovation ou restauration du patrimoine local qui lui sont présentés.

Indicateurs

- Nombre et type de projets soumis à la délégation Occitanie-Pyrénées dans le Lot sur les années 2018/2019 et montants ;
- Niveau de connaissance des activités de la Fondation des habitants, associations, élus locaux ;
- Degrés de sensibilité concernant le patrimoine local (habitants, acteurs locaux, touristes).

1.2. La méthode déployée pour l'étude de cas

1.2.1. Vue d'ensemble de la méthode déployée

Comme précisé plus haut, la méthode de travail qui était initialement prévue a été fortement impactée par la situation sanitaire ayant entraîné le confinement national et la limitation stricte des déplacements à des besoins de première nécessité. Le travail d'étude sur le moulin à vent de Gignac s'est en conséquence réorganisé comme suit.

Etape 1. Cadrage de l'étude de cas (mars 2020)

- Entretien de cadrage avec le référent territorial du projet au sein de la Fondation du patrimoine
 - Exploitation de l'ensemble des documents mis à notre disposition : dossier de souscription, dossier de presse, ressources accessibles en ligne concernant l'activité du moulin depuis sa restauration, etc.
 - Identification de l'ensemble des acteurs et interlocuteurs potentiels pour l'étape 2.
 - Formalisation des questions évaluatives spécifiques et des hypothèses de travail
- **Rédaction de la note méthodologique**

Etape 2. Investigations de terrain (avril-mai 2020)

- Entretiens avec les représentants de l'association Lo Patrimoni (porteurs du projet)
- Calcul de l'impact économique des travaux réalisés et de son exploitation
- Diffusion d'une enquête donateurs
- Entretiens complémentaires menés auprès des acteurs suivants :
 - Elus locaux
 - Représentants associatifs
 - Délégués territoriaux de la Fondation du patrimoine
 - Commerces de proximité
 - Entreprise ayant réalisée les travaux de restauration du moulin
 - Guide touristique du moulin
- *Dans l'éventualité d'une réouverture du site à la visite d'ici fin juin, nous envisageons de compléter ce travail d'enquête par une session d'observation sur site qui permettra d'interroger les visiteurs et passants qu'ils soient habitants ou non.*

Etape 3. Formalisation des résultats de l'étude et des enseignements (mai 2020)

- **Rédaction d'une version provisoire puis définitive de la monographie** après des aller-retour et ajustements suite aux derniers entretiens et amendements du commanditaire
- **Rédaction d'une synthèse communicante**

1.2.2. Liste des interlocuteurs rencontrés

Ci-dessous la liste des interlocuteurs rencontrés dans le cadre d'un entretien qualitatif formel. Nous tenons à remercier ici chacun des interlocuteurs qui ont accepté le cadre de l'entretien formel et qui se sont montré disponibles pour répondre à l'ensemble de nos interrogations.¹

Nom	Fonction / Institution
M. PAULIN R.	Chargé de mission au sein de la délégation régionale Occitanie-Pyrénées de la Fondation du patrimoine
Mme LECLERE J.	Présidente de l'association Lo Patrimoni
M. VAISSIE R.	Vice-Président de l'association Lo Patrimoni
M. CEBE O.	Délégué départemental du Tarn et conseiller en affaires culturelles pour la délégation régionale Occitanie-Pyrénées de la Fondation du patrimoine
M. DE MONPEZAT J.	Délégué départemental du Lot au sein de la délégation régionale Occitanie-Pyrénées de la Fondation du patrimoine
Service Patrimoine Environnement Agriculture Sport Tourisme	Département du Lot

¹ Malgré nos multiples relances, il n'a pas été possible d'organiser un entretien avec la Mairie de Gignac contrainte par le contexte électoral et sanitaire.

M. DELPECH G.	Meunier du moulin à vent et guide
M. LAFON A. et M. GARDIN J.	Co-présidents de l'association culturelle Ecaussystème
M. CHASTANET J.	Responsable des affaires culturelles d'Ecaussystème
LA TOURNEE DU COQ	(Prestataire) Charpentier-Couvreur
M. LARRIBE	Directeur CAUE du Lot
Etablissement X	Restaurateur local
Monsieur Y	Habitant de la commune de Gignac en Quercy
Madame Z	Habitant de la commune de Gignac en Quercy

2. Le contexte initial d'intervention

2.1. Un moulin à vent du XIXe siècle qui joue avec le découpage administratif des territoires

2.1.1. Bref historique du moulin à vent de Gignac

Construit en 1840 au sommet du Pech des Eoules sur les hauteurs de Gignac, **le moulin à vent était un bâtiment emblématique de la ville, construit à partir de matériaux caractéristiques du pays** tels que la pierre calcaire pour son appareillage et son escalier intérieur ou encore l'ardoise traditionnelle pour sa couverture. Bâti à la terre, sans chaux vive, il était de fait plus sensible au froid et à la pluie ce qui explique sa fragilité, contrairement à d'autres moulins de la région, plus résistants grâce à la chaux vive qui solidifie avec l'humidité et le froid.

Ce moulin à grains s'appuyait sur le vent pour mettre en mouvement sa machinerie grâce aux ailes chargées de faire tourner l'arbre entraînant le rouet et ses 40 dents, lui-même entraînant la meule tournante. Un système qui impose une exposition particulière puisque la vitesse du vent doit à minima atteindre les 40km/h.



Le moulin à vent de Gignac à la fin du XIXe siècle

Durant tout le XIXe siècle, le moulin était utilisé pour des activités

artisanales : il servait principalement à moudre des céréales et autres grains afin de les transformer en farine, quand d'autres moulins de la région étaient plutôt orientés vers la production d'huile. Mais cet établissement avait une autre fonction sous-jacente, sociale cette fois, en étant un lieu de vie incontournable pour le village.

Les moulins ont toujours été un lieu de vie pour les habitants, c'est cette fonction qui nous intéressait au départ [...] lui redonner sa dimension sociale et conviviale. Sur des territoires ruraux comme le nôtre, c'est vraiment important. (Extrait d'entretien, représentant de l'association Lo Patrimoni)



Le moulin à vent juste avant sa restauration

A partir de 1880, un conflit autour d'une succession va rapidement mettre fin à son usage. Le droit de propriété du moulin est disputé entre plusieurs habitants et cet imbroglio juridique va aboutir à une altercation mortelle en 1920 qui signera l'arrêt définitif de son fonctionnement après des décennies d'activité artisanale.

Délaissé, il tombe progressivement en ruine, perdant d'abord ses ailes puis son toit jusqu'à ce qu'un collectif d'habitants, en lien avec la municipalité (devenue propriétaire du moulin en 2008), s'empare du sujet au début des années 2010 et élabore un projet de restauration visant à exclure l'autre alternative qui était la destruction pure et simple du bâtiment.

2.1.2. Un territoire d'implantation particulier, au croisement de trois départements

Commune rurale de 6 000 habitants répartis sur 4 066 hectares, Gignac en Quercy forme l'une des plus vastes communes du département du Lot et doit sa richesse architecturale à la truffe, abondante au XIXe siècle. Son économie repose principalement sur deux secteurs qui sont aujourd'hui de plus en plus concomitants : 1/ un petit réseau d'entreprises locales liées en grande partie à l'exploitation agricole (noix, canard, maraichage) ainsi qu'à l'artisanat et 2/ le tourisme (gîtes, aires de camping, restaurants, patrimoine). Le Lot est en effet reconnu pour ses

nombreux produits de qualité (vente en circuit-court, AOC, AOP, IGP, etc.) et son territoire naturel riche qui attire chaque année de nombreux amateurs allant jusqu'à offrir 3 300 emplois directs dans le secteur touristique.

Les gens viennent dans le coin pour être dans la nature, au vert, descendre la vallée de la Dordogne en canoé, profiter de la gastronomie locale et concilier ces activités avec des visites culturelles patrimoniales. (Extrait d'entretien, représentant de l'association Ecaussystème)



Implanté au cœur de la communauté de communes Causses et Vallée de la Dordogne, Gignac connaît une situation géographique particulière qui donne à son moulin à vent, implanté sur les hauteurs, une dimension territoriale intéressante. Elle est en effet située aux confins de trois départements : le Lot, la Dordogne et la Corrèze et de deux régions : la Nouvelle-Aquitaine et l'Occitanie (cf. carte ci-contre), ce qui en fait un territoire où les interconnexions sont nombreuses entre les habitants.

« Gignac est finalement plus proche du bassin économique de Brive que de la Préfecture qui est Cahors ou de la sous-préfecture, Figeac ! »

Son logo témoigne de sa situation géographique originale au point de jonction entre le Limousin (le vert), le Périgord noir (marron) et le

Quercy (jaune). Autre témoin historique, la « pierre des 3 évêques » également appelée « pierre des 3 régions » en référence à l'ancien découpage territorial. Ce dernier serait, selon la légende, le lieu où les trois évêques des trois sénéchaussées auraient, en 1317, déjeuné ensemble tout en restant chacun dans leur diocèse, puisqu'un mégalithe se dressait à cet endroit, lieu de convergence de trois villages dépendant de trois départements et de deux régions.

En matière de patrimoine, la commune de Gignac et ses environs possèdent de **nombreux petits bâtiments artisanaux liés à la vie quotidienne** : fours à pain, cabanes en pierre sèche, grangettes dans les champs, etc. Elle offre à ses visiteurs deux églises romanes, une chapelle du XIXe siècle, une architecture rurale de qualité et un « désert vert », autrement dit une nature riche et abondante de plus en plus attractive ces dernières années.

2.2. La genèse du projet

2.2.1. Un projet porté par un petit collectif qui a su très progressivement convaincre les Gignacois

Le projet de restauration du moulin à vent a vu le jour au sein de l'association locale reconnue d'intérêt général « *Lo Patrimoni* » qui existe depuis 16 ans et qui mobilise une quarantaine de personnes autour d'un même objectif : préserver et restaurer le patrimoine local, notamment le petit patrimoine rural (fours, fontaines, cabanes) et faire connaître le patrimoine immatériel, l'histoire et les cultures locaux.

Depuis sa création, **l'association a participé à de nombreux projets de restauration du patrimoine artisanal** et diversifie ses activités en proposant également des visites, des ateliers ou des interventions autour de la langue, des traditions culinaires et de l'histoire du territoire. Elle s'est ainsi progressivement inscrite dans le paysage local en tant qu'acteur associatif reconnu des collectivités, des établissements scolaires et du reste du réseau associatif avec lequel elle entretient des liens étroits. C'est ce qui explique en partie le succès du projet étudié comme nous l'illustrerons par la suite.

Concernant plus particulièrement le moulin à vent, ce dernier était, à la fin des années 2000, dans un **état de délabrement avancé** et l'idée de sa restauration est venue assez naturellement, portée par des membres de l'association habitant à proximité et sensibles à son histoire.

J'habite à 300m du moulin, mes grands-parents ont fait moudre leur grain là-bas. Je trouvais dommage qu'un tel patrimoine soit abandonné. C'était pour moi un devoir de mémoire que de le restaurer. Un héritage historique. (Extrait d'entretien, représentant de l'association Lo Patrimoni)

En tant que résidente de longue date de Gignac je connais ce moulin depuis des années et en le voyant comme ça tout moche, sans toit, avec juste de la tôle pour protéger les pierres, je me suis dit qu'il fallait faire quelque chose. (Extrait d'entretien, représentant de l'association Lo Patrimoni)

En 2011, l'association Lo Patrimoni se lance et se rapproche de la Mairie de Gignac, propriétaire du moulin depuis 2008, et de ses habitants pour soumettre son projet. La réunion publique organisée ne porte malheureusement pas ses fruits et le projet est mis de côté, faute d'adhésion. Les motifs invoqués montrent que **les Gignacois ne perçoivent pas encore « l'intérêt général » de la restauration du patrimoine et préfèrent que la Mairie s'investisse sur d'autres priorités communales**. Une attitude qui explique par la suite le portage associatif plus fort du projet. Une chose étonne cependant les protagonistes : **les plus enclins sont les « nouveaux » habitants, ceux qui se sont installés plus récemment dans la commune et qui, instinctivement, pourraient être moins sensibles à l'histoire patrimoniale du village**.

Les gens n'ont pas compris l'intérêt de ces travaux. Pour eux, si l'agent public devait être dépensé c'était dans les routes ou les infrastructures de la commune. Pas dans un vieux moulin en ruine. (Extrait d'entretien, représentant de l'association Lo Patrimoni)

Le projet du moulin ça faisait longtemps qu'on en entendait parler, je crois qu'au début le village n'avait pas vraiment conscience de ce que ça pouvait représenter ces travaux. On ne voyait pas l'utilité, sachant que le moulin était abandonné depuis très longtemps. (Extrait d'entretien, habitant.e)

L'association n'avait pas à l'époque les moyens de porter des travaux de restauration d'un tel montant (le premier chiffrage s'élevait à plus de 100 000 €) ; il lui fallait de fait le soutien opérationnel et financier de la Mairie. Suite aux élections municipales de 2014 et à la nouvelle équipe qui s'installe, le projet refait surface. Entre temps l'association a mis de côté près de 40 000 € grâce à des dons et promesses de dons d'autres associations locales.

On a retenté le coup en 2016 et cette fois ça a marché. On est allé voir le Maire qu'on a senti sensible sur la question, intéressé. On a demandé si l'association pouvait commencer la restauration du moulin sans l'appui financier de la commune. Entre ce jour où il nous a donné son accord et l'inauguration il s'est passé 12 mois. C'est très peu. (Extrait d'entretien, représentant de l'association Lo Patrimoni)

Cette fois le pari qui est fait est celui d'une adhésion progressive des habitants et de la mobilisation du réseau associatif local, y compris en dehors de Gignac, pour favoriser l'ancrage local du projet. Le moulin est en effet à la frontière de plusieurs communes et il peut intéresser de nombreux acteurs locaux. Un fonds de dotation spécifique est créé, « *Les amis du Moulin de Gignac* », afin que la démarche de restauration soit transparente et bien distincte des autres activités de l'association. Une seconde réunion publique est ensuite organisée en 2016, lors de laquelle un nouvel acteur fait son apparition : la Fondation du patrimoine.

2.2.2. La Fondation du patrimoine : un acteur reconnu sur le territoire, sollicité pour un appui opérationnel

Lorsque le projet de restauration du moulin à vent de Gignac (re)voit le jour en 2016, la préservation et la valorisation du patrimoine sont des enjeux qui sont, dans un même temps, réaffirmés par le Département du Lot à travers la signature **d'une convention de partenariat avec la Fondation du patrimoine**. C'est donc un moment propice pour faire émerger des projets qui peinaient jusqu'alors à convaincre de leur intérêt général pour le territoire. Une époque « propice » pour le patrimoine local qui va profiter au moulin.

» Le patrimoine local, un engagement commun de la Fondation et du Département du Lot

Le département du Lot possède une richesse patrimoniale - naturelle comme construite, protégée ou non au titre des monuments historiques - valorisée à travers de nombreuses initiatives qui tentent de faire vivre l'histoire et

l'identifié du territoire. On relève ainsi la présence de nombreuses églises, mais également de corps de ferme en pierre sèche, de vallées et d'espaces naturels protégés, de bâtiments artisanaux ou encore de sites archéologiques. Un important travail d'inventaire réalisé à partir de 2016 a permis de formaliser un « *atlas local du patrimoine* »² et de relier cette diversité à l'offre culturelle et touristique afin de mieux valoriser et préserver cet héritage historique.

Cette dynamique autour du patrimoine a été soulignée à plusieurs reprises au cours de nos investigations et s'est vue renforcée depuis quelques années notamment grâce à **la convention de partenariat passée en 2016 entre le Département et la délégation régionale Occitanie-Pyrénées de la Fondation du patrimoine qui a eu un impact majeur sur l'activité de la Fondation à l'échelle du territoire et sur son intervention en faveur du patrimoine local**. Par la communication massive autour du sujet et les différentes aides départementales accordées pour encourager la restauration du patrimoine non protégé au titre des monuments historiques, l'activité de la Fondation a connu « un coup d'accélérateur » ayant entraîné la hausse et la diversification des projets accompagnés sur le territoire. En parallèle, le Département souligne la qualité du partenariat avec la Fondation sur le plan technique.

Le Lot est un des départements les plus performants, pertinents et efficaces en activité pour la Fondation [...] A partir de 2016 on est passé de 5 dossiers par an à 25 : 10 portés par des collectivités, 15 pour le label. [...] Cette situation s'explique par un partenariat solide avec le Département, qui n'est pas uniquement financier mais qui s'appuie sur un réel échange, une réciprocité. Le Département fait le lien et rend visible l'action de la Fondation auprès des habitants et des autres collectivités, c'est un acteur central. (Extrait d'entretien, Délégation régionale Occitanie-Pyrénées de la Fondation du patrimoine)

Sur le terrain on sait que les délégués de la Fondation jouent un rôle important mais ce qui nous intéresse nous, en tant que collectivité, c'est d'avoir un interlocuteur technique. On a des relations différentes avec les délégués et les chargés de mission, ce n'est pas la même façon de travailler. Le dialogue est facilité quand on a en face un technicien qui va savoir parler avec nos équipes de techniciens. [...] Pour nous la Fondation peut être un partenaire des collectivités dès lors qu'on arrive à avoir des échanges techniques, qu'on parle le même langage, par exemple sur la qualité des travaux. (Extrait d'entretien avec le service coordination patrimoine du conseil départemental du Lot)

A l'instar d'autres régions, **il reste toutefois un travail de pédagogie à avoir auprès des non-initiés pour faire prendre conscience que la richesse patrimoniale dépasse le bâti, les « vieilles pierres » et les monuments reconnus comme étant historiques par les services de l'Etat**. C'est notamment la mission que se fixe certains délégués territoriaux de la Fondation en Occitanie-Pyrénées pour qui ce travail continu de sensibilisation est essentiel et doit permettre d'enrichir l'activité locale de la Fondation.

Les gens n'ont pas encore vraiment conscience de ce qu'est le patrimoine et de ce qu'il signifie, ce qu'il nous apprend sur nous-même. Il y a encore du travail pour déconstruire les préjugés. [...] Dans le Lot, on a des églises, des magnifiques pierres mais ça n'est pas tout ! Progressivement on commence à voir plus d'attention pour le patrimoine naturel. Mais c'est du travail, du terrain. (Extrait d'entretien, Délégation régionale Occitanie-Pyrénées de la Fondation du patrimoine)

Dans ce contexte, le moulin à vent de Gignac apparaissait comme **une opportunité indéniable pour appuyer la dynamique locale et tout le travail de sensibilisation mené par la Fondation**. Son caractère artisanal et le projet d'ensemble qui était porté autour de son exploitation en faisait un projet idéal qui a rapidement convaincu la délégation régionale.

» Une sollicitation « par bouche-à-oreille » avec des attentes réciproques

Tirant des conclusions de l'expérience de 2011, **les porteurs du projet sont conscients qu'il leur faut encore « convaincre » et mobiliser les habitants/acteurs locaux en 2016 afin de rassembler les fonds nécessaires pour**

² Atlas disponible ici : <http://www.patrimoine-lot.com/fiche.asp>

l'entièreté des travaux. Le nom de la Fondation du patrimoine ne leur est pas étranger mais ils n'ont, jusqu'à présent, jamais fait appel à elle.

L'occasion ne s'est pas présentée. Non pas que nous étions réticents ou quoi que ce soit mais pour nous la Fondation intervenait sur des patrimoines plus importants, pour des budgets qui dépassaient largement les nôtres. (Extrait d'entretien, représentant de l'association Lo Patrimoni)

L'accompagnement du projet de restauration du moulin à vent de Gignac s'est fait suite à l'**orientation des porteurs du projet vers la Fondation, via le « bouche-à-oreille » local** et non pour donner suite à une logique de « démarchage » opérée par les délégués comme cela est souvent le cas. En l'occurrence ce dossier démontre l'importance du maillage territorial de la Fondation et sa notoriété à l'échelle locale.

Avant d'être chargé de mission sur l'Occitanie-Pyrénées, j'étais en Dordogne [...] Certains maires voisins que j'avais eu l'occasion de rencontrer ont orienté la commune de Gignac et l'association Lo Patrimoni vers moi. Si le dossier de Gignac nous est arrivé c'est par un concours de circonstances mais pas par du hasard ! (Extrait d'entretien, délégation régionale Occitanie-Pyrénées de la Fondation du patrimoine)

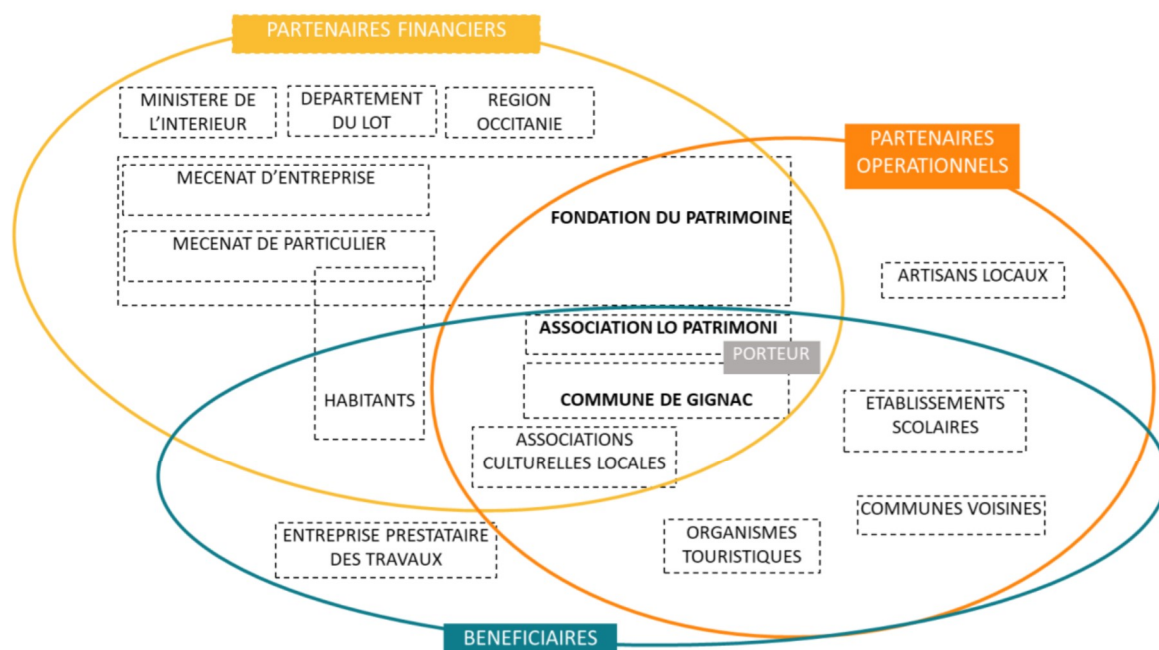
L'offre de la Fondation était peu connue des porteurs du projet. Leurs attentes initiales portaient avant tout sur un **soutien opérationnel dans la conduite du projet** qui peut se traduire plus concrètement par un appui dans la mise en place d'une collecte de dons. **Le mécénat populaire était en effet identifié comme un levier financier essentiel pour la réalisation des travaux.** L'expertise de la Fondation sur le sujet était donc très recherchée. Si les conditions d'intervention (« les 6% de frais de gestion ») ont pu interroger au départ l'association Lo Patrimoni, l'approche présentée par M. Paulin chargé de mission au sein de la délégation régionale a su « rassurer » et convaincre le porteur de s'engager dans une démarche partenariale avec la Fondation qui devait aller au-delà même de l'ouverture d'une collecte de dons.

L'état d'esprit nous a plu dès le premier contact : ils sont venus chercher un appui pour travailler ensemble. Le plus souvent c'est le culte de la « subvention » alors que nous sommes là pour être un intermédiaire. L'aide directe de la Fondation c'est la cerise sur le gâteau. On fait les projets ensemble. [...] Pour le moulin de Gignac on était en totale confiance dès le début (Délégation régionale Occitanie-Pyrénées de la Fondation du patrimoine)

La Fondation a ainsi été conviée à la réunion publique de 2016, temps fort durant lequel elle a présenté son action aux participants et s'est prêtée à un jeu de questions/réponses sur la transparence des dons. La collecte de dons a pu être ouverte très peu de temps après et force est de constater que l'adhésion populaire au projet s'est révélée relativement forte puisque les attentes de dons ont été dépassées en à peine quelques mois.

2.2.3. L'écosystème des acteurs autour du projet

Le projet du moulin à vent de Gignac a impliqué de nombreuses parties prenantes, directes ou indirectes. Le panorama qui suit a pu être construit avec un regard rétrospectif de 3 ans.



Précisions de lecture du sociogramme

Au-delà des trois entités centrales à savoir l'association Lo Patrimoni (porteur), la Fondation du patrimoine (partenaire) et la commune de Gignac (propriétaire), de nombreux acteurs ont été directement ou indirectement impliqués dans ce projet.

- Du côté des pouvoirs publics, le ministère de l'Intérieur, le Département du Lot et la Région Occitanie ont contribué financièrement au projet grâce à des subventions (cf. le point 3.1.1 du présent rapport) ;
- Les habitants ont non seulement été des partenaires financiers via la collecte de dons mais ils sont également les principaux bénéficiaires comme nous le détaillerons plus loin ;
- Les communes voisines de Gignac-en-Quercy ont été des partenaires opérationnels en relayant par exemple la collecte de dons. Ce sont également des bénéficiaires indirects puisque le site restauré accueille des initiatives portées par d'autres associations du territoire. C'est également une étape d'un circuit touristique qui peut profiter directement aux restaurants, gîtes et commerces des alentours (cf. le point 4.4.2 du rapport).
- Les établissements scolaires ont été associés dans la restauration (via le lycée professionnel de Sarlat) ; ils sont aujourd'hui à la fois partenaires en coorganisant des visites ou des ateliers pour les élèves et peuvent être considérés comme des bénéficiaires dans le sens où le site leur permet d'accueillir des manifestations scolaires qui n'ont pas directement de lien avec le moulin (cf. le point 4.6.3) ;
- Idem pour les associations culturelles et touristiques qui s'appuient sur le moulin pour enrichir leur offre et développer de nouvelles initiatives locales. A noter que certaines ont également fait des dons au projet, c'est pourquoi elles sont également désignées comme partenaires financiers ;
- L'entreprise La Tour du Coq a bénéficié du marché de restauration (cf. le point 3.2 du rapport) ;
- Enfin les artisans locaux sont des partenaires opérationnels car ils ont fait don de la main d'œuvre (mécénat de compétences) et ont contribué à la réalisation des travaux (cf. le point 3.1.3)

3. La restauration du site

Première étape cruciale dans le déploiement d'un projet visant à préserver et valoriser le patrimoine, sa restauration demande la mobilisation importante de l'équipe projet pour définir un plan de financement équilibré. Dans le cadre du moulin à vent de Gignac, force est de constater que l'intervention de la Fondation du patrimoine a permis de diversifier les sources de financement grâce à son rôle de « catalyseur » (3.1) rendant possible le lancement des travaux et la restauration selon des savoir-faire spécifiques et locaux (3.2).

3.1. Le financement des travaux

3.1.1. Vue d'ensemble du plan de financement définitif

Récapitulatif du plan de financement global du projet :

Dépenses HT		Recettes HT	
La Tournée du Coq	88 425,18 €	Ministère de l'intérieur	4 000 €
		Conseil régional	9 671 €
		Conseil départemental - FAPEC	13 264 €
		Fondation du patrimoine*	5 000 €
		AG2R La Mondiale*	15 000 €
		Collectes de dons*	15 843,70 €
		Autofinancement (commune de Gignac)	10 572 €
		Autofinancement (association Lo Patrimoni)	15 074,48 €
Total	88 425,18 €	Total	88 425,18 €

* Sources de financement induites par l'activité de la Fondation du patrimoine

Caractéristiques des recettes du projet :

Autour du projet de réhabilitation du moulin à vent, plusieurs acteurs se sont mis en ordre de marche afin de contribuer aux travaux. Si l'association des différents financeurs a permis d'atteindre les montants nécessaires à une efficace rénovation du patrimoine communal, l'analyse de son découpage atteste de **plusieurs effets d'entraînement** :

› Les financements publics (42%) :

La commune de Gignac, cheffe de file et co-porteuse du projet, a financé en autonomie près de 12% des travaux (**10 572 €**). Cette part résiduelle auto-financée est liée - en partie - à la capacité de la ville à intégrer au projet ses partenaires institutionnels historiques. En ce sens, **le conseil départemental** au travers d'un fonds d'aide dédié, a contribué à hauteur de 15% du coût de la rénovation (**13 264 €**). Par effet d'entraînement, et en cohérence avec la compétence touristique et d'attractivité touristique qui lui incombe, **la Région** a participé quant-à-elle à 11% du plan de financement (**9 671 €**). **L'Etat**, par l'intermédiaire du ministère de l'Intérieur, a également apporté sa pierre à l'édifice à hauteur de 4,5% du projet territorial de Gignac (**4 000 €**).

› Les financements privés (58%) :

Le projet a réussi à mobiliser un large panel d'acteurs privés dont la contribution globale au financement du projet est mesurable dans d'importantes proportions.

- En premier lieu, **la Fondation du patrimoine**, par ses **successions en déshérence**, mais également par le biais de ses partenaires (AG2R La Mondiale) au travers du **mécénat financier**, se situe comme un contributeur majoritaire et indispensable (23%) du financement total des travaux (**20 000 €**).
- Ensuite, **l'association Lo Patrimoni**, co-porteuse du projet, a rassemblé 18% des fonds nécessaires à la rénovation du moulin à vent (**15 074,48 €**). Plus que cela, l'association a été un levier de la récolte de dons, puisqu'en lien avec le tissu associatif communal, elle a permis la participation sous forme de dons d'autres associations municipales.
- Enfin, **les collectes de dons qui indiquent le degré d'adhésion locale au projet mené, se sont situées à un niveau significatif du financement global des travaux (18%)**. En effet, **15 843,70 €** ont été récoltés au travers de 171 dons au cours d'une unique année civile (2016).

Caractéristiques des dépenses du projet :

Les dépenses, calibrées aux besoins identifiés lors d'un diagnostic municipal, se sont concentrées sur trois tâches principales. Si plusieurs factures associées à ces trois différentes spécificités des travaux ont été émises, **un seul prestataire a été retenu par la ville de Gignac : « La Tournée du Coq »**.

On constate que le coût de la rénovation du moulin se ventile selon trois postes de dépenses :

- › **La charpente** : poutres, planchers, relevages et trempure, capelade, civière, gouvernail, support de couverture, corps d'escalier (etc.)
- › **Le fonctionnement et les mécanismes des ailes** : grand arbre, rouet, frein, ailes, lanterne et drapeau, gros fer et relevages, motorisation (etc.)
- › **Le système de meunerie** : plancher des meules, accessoires de meunerie.

Par ailleurs, et additionnellement à ces postes de dépenses qui sont associés à des compétences spécifiques sur lesquelles nous reviendrons (partie 3.2), il faut notifier des dépenses d'approvisionnement en bois ainsi qu'en essais et réglages du matériel installé.

3.1.2. Les outils financiers « activés » via la Fondation du patrimoine et l'impact sur le financement global du projet

Au travers du projet de Gignac, la Fondation du patrimoine a pu mettre en place, et à profit des porteurs de projet, un ensemble d'outils qu'elle a pour habitude de mobiliser lors de ses différentes interventions :

La collecte de dons

Au travers d'une campagne de don annuelle engagée en 2016, les porteurs du projet de la restauration du moulin à vent de Gignac ont pu bénéficier de **171 dons**. Ce nombre représente **15 843 €** dont près de **65% du montant provient de territoires extra-communautaires** (hors commune de Gignac). Cet indicateur atteste d'une part de **la capacité de la Fondation du patrimoine à rayonner au-delà des frontières territoriales des porteurs de projet**, et d'autre part de sa **faculté à mobiliser les parties prenantes de la rénovation du moulin afin qu'elles puissent jouer un rôle dans la collecte de dons** (auprès de particuliers ou d'associations locales).

Complémentairement à l'intervention autonome de la Fondation, nous avons impliqué les acteurs du projet. On les a incités à travailler en réseau et ils ont réussi à mettre leur investissement à profit du projet et de son financement. (Extrait d'entretien, Délégué territorial de la délégation régionale Occitanie-Pyrénées)

Outre la réussite financière de cette campagne de collecte de dons, cette dernière atteste d'un réel ancrage du projet sur son territoire. En effet, **la portée et la pertinence du projet se sont illustrées au travers des dons provenant des habitants, des associations et des entreprises situés dans le périmètre du bassin de vie de Gignac** (dans le Lot, la Corrèze et la Dordogne).

Abondement national et local

Le financement du projet a également été l'occasion pour la Fondation du patrimoine d'activer **deux leviers d'abondement** ; l'un mobilisé à l'échelon national tandis que l'autre est étroitement lié à son maillage et à son organisation locale.

› Le Mécénat d'entreprise – AG2R La Mondiale :

Au niveau national, la Fondation du patrimoine a décidé de soutenir le projet à hauteur de **15 000 €** via le **mécénat d'entreprise d'AG2R La Mondiale**. Cette somme a été retenue à la suite de l'étude du projet en comité de pilotage. Plus qu'une contribution financière d'ampleur, il s'agissait ici de remplir un accord tacite entre la Fondation et le porteur : celui de contribuer directement à l'apport de financeurs extraterritoriaux.

Le mécénat était un élément symbolique pour montrer que nous aussi, nous avons rempli notre part du deal. C'était la démonstration parfaite que notre engagement est lié à notre volonté de maximiser la réussite du projet. Pour nous, le contrat moral passé entre l'équipe projet et nous a été atteint. (Extrait d'entretien, délégation régionale Occitanie-Pyrénées de la Fondation du patrimoine).

› Les successions en déshérence :

Fidèle à une grille interne de répartition des aides, la délégation régionale occitane de la Fondation du patrimoine a attribué **5 000 €** au projet de restauration du moulin à vent de Gignac. Bien que le montant ne représente « que » 5,5% du plan de financement, **la somme allouée correspond au plafond fixé par la délégation** et atteste de l'importance du projet au niveau régional et de la priorité donnée à la réhabilitation de ce patrimoine artisanal.

3.1.3. Les autres appuis valorisables économiquement : le mécénat de compétences

D'un apport certain mais non estimé dans le plan de financement du projet, la réhabilitation du moulin a été soutenue via **plusieurs mécénats de compétences** :

- **La maîtrise d'œuvre** : un architecte bénévole, habitant et contribuable de la commune de Gignac - à titre non lucratif - a tenu le **rôle de maître d'œuvre du projet** et assuré les missions suivantes :
 - › **Estimation initiale des travaux** : audit technique et estimations des coûts des travaux
 - › **Conception des plans** : réalisation de croquis et de maquettes structurant la démarche et les attendus des porteurs du projet
 - › **Organisation générale des travaux** : coordination entre les artisans présents sur site et suivi de l'avancée des travaux

La maîtrise d'œuvre représente en moyenne 12% du budget total sur des chantiers du même acabit³. La première estimation des travaux s'élevait à 100 000 € tout compris. En prenant le budget définitif adopté – hors maîtrise d'œuvre – on peut **estimer une économie de 11 500 €.**

- **L'intervention de plusieurs artisans qui ont fait « don » de la main d'œuvre sur le chantier**, notamment un couvreur pour la pose de l'ardoise et un électricien pour la partie intérieure du moulin⁴.

³ Etude comparative menée sur une dizaine de chantiers de restauration

⁴ Il est malheureusement très difficile en l'état de valoriser précisément le montant économisé via ce mécénat de compétences, les travaux ayant été réalisés il y a 3 ans, les données sont difficiles à récupérer. En effet l'association Lo Patrimoni est reconnue d'intérêt

3.2. La réalisation des travaux



- **Les acteurs impliqués :**

La réalisation des travaux a mis à contribution plusieurs acteurs renvoyant à des corps de métiers distincts mais également à des compétences spécifiques. La présence des savoir-faire locaux et l'enjeu d'efficacité ont conduit les porteurs à internaliser une partie des travaux.

- › **Part internalisée :**

Dès 2016, la commune, de concert avec l'association Lo Patrimoni, a pris à sa charge la responsabilité d'une part marginale des travaux de rénovation du moulin à vent. Plus précisément, **la ville de Gignac s'est attachée à concevoir la couverture et les portes de l'édifice**. Soucieux d'intégrer une dynamique d'apprentissage et de formation, **les porteurs de projet ont par ailleurs sollicité les élèves futurs menuisiers et charpentiers d'un lycée professionnel de Sarlat**.

Le fait d'avoir internalisé une partie des travaux a permis d'y apposer notre patte mais également d'assurer un rôle culturel et pédagogique auprès de jeunes lycéens. Ils avaient l'air très contents de cette expérience ; on les voyait pique-niquer là-haut (dans le moulin), c'était un projet qui devait être assez original pour eux et qui les marquera longtemps à n'en pas douter ! (Extrait d'entretien, Association Lo Patrimoni)

- › **Part externalisée :**

Pour donner suite aux travaux municipaux évoqués précédemment, un appel d'offre a permis de retenir l'entreprise « **La Tournée du Coq** ». L'entreprise régionale (implantée à Toulouse) a notamment été préférée à une autre, concurrente, située en Vendée (également réputée pour ses interventions sur la restauration de moulins en Nouvelle-Aquitaine), du fait de son ancrage local (pour des compétences égales). Au même titre que les porteurs du projet, **l'entreprise a permis à 5 stagiaires en cours de formation de travailler de manière ponctuelle sur le chantier du moulin et ce, de façon à mettre en pratique leurs apprentissages**.

- **Les compétences spécifiques et la proximité avec le secteur de la restauration du patrimoine :**

général donc habilitée également à émettre des reçus fiscaux (RF) ; ces artisans ont préféré traiter directement avec l'association locale pour offrir leurs prestations et ces dons en nature n'ont donc pas transité par la collecte de dons de la Fondation du patrimoine.

La commande établie faisait ordre d'une réflexion complète de l'intérieur du bâtiment, de sa toiture, de ses ailes, ainsi que de son système énergétique. L'entreprise a, de fait, engagé des travaux dans l'optique de rendre le bâtiment fonctionnel et pérenne. Son intervention s'est concentrée sur : la charpente, la remise en place de la meule, le relevage et la mécanisation (moteur) du moulin.

Le prestataire a été amené à mobiliser des compétences bien spécifiques à la restauration du patrimoine artisanal, acquises à travers une autoformation dédiée sur ce type de bâti et à de nombreuses expériences précédentes.

Initialement on s'est énormément documenté sur la conception de l'ensemble des moulins français afin d'adapter nos offres aux différentes spécificités rencontrées sur les territoires (moulins Vandéens, du Nord, de Corse...). Ensuite, on a spécialisé notre personnel sur quelques éléments clefs/architecturaux des moulins : les différents types de charpentes, les pathologies du bâti ancien et désormais la performance énergétique du patrimoine. (Extrait d'entretien, entreprise prestataire)

Finalement au travers de son intervention, « **La Tournée du Coq** » identifie plusieurs priorités :

- › **Relancer les activités artisanales du moulin** : en adaptant et modernisant les équipements du meunier
- › **Faire du lieu un site touristique et convivial** : en structurant l'intérieur et les abords du moulin pour faciliter les visites
- › **Inscrire le bâtiment dans un patrimoine paysager plus large** : en utilisant des matériaux propices à la fonte du moulin dans le paysage local
- › **Rendre durable et efficace le fonctionnement du moulin** : en dotant le bâtiment d'un système motorisé électrique et moderne

- **Le retour d'expérience du prestataire et les apports pour l'entreprise**

L'entreprise trouve, en la réalisation de chantier de rénovation ou de préservation de patrimoine artisanal, **l'occasion d'entretenir un avantage comparatif sur son secteur d'activité**. En effet, la spécialisation qui caractérise « **La Tournée du Coq** » est soumise à des enjeux d'actualisation permis par la multiplicité des expériences de chantiers. De fait, **le projet du moulin à vent de Gignac a permis de singulariser l'offre selon les besoins exprimés par les porteurs de projet**. L'exercice a donc facilité la poursuite du processus d'itération et de valorisation de compétences et des savoir-faire de la structure. Enfin à l'occasion de la rénovation du moulin, **l'entreprise a pu s'inscrire dans la tradition patrimoniale du territoire et a été particulièrement satisfaite de sa contribution à la préservation de l'histoire locale**.

Vous savez, on a senti un véritable attrait de la population pour ce patrimoine. Sans chercher très loin, il est certain que ce moulin participe à la vie rurale et à une architecture de paysage plus large. Les gens qui habitent Gignac, le voient, l'apprécient et nous ont fait ressentir l'externalité positive de notre contribution sur leur environnement local, sur leur histoire ! (Extrait d'entretien, entreprise prestataire)

- **Autres travaux réalisés par la suite :**

A la suite du projet, l'association Lo Patrimoni, a poursuivi la récolte de dons permettant plusieurs apports complémentaires au moulin : **la construction d'un four traditionnel, l'aménagement d'une salle d'exposition ainsi que l'installation d'une cour** dans laquelle sont placés des outils d'époque.

De surcroît, l'association projette, durant l'année 2020 ou 2021, d'introduire **une grangette avec une nouvelle exposition pour compléter et enrichir le patrimoine artisanal de Gignac**.

*

L'inauguration a été un moment décrit par nos interlocuteurs comme étant « festif », « joyeux », « classe », « fort ». Était convié l'ensemble des parties prenantes au projet : les co-financeurs, les associations voisines (dont celle du festival qui a prêté main forte), la Fondation du patrimoine et les maires voisins. Ce temps fort s'est organisé autour d'un pique-nique champêtre sur les hauteurs de la ville en face du moulin à vent restauré et d'un moment symbolique où les trois maires de communes voisines ont coupé le ruban. De nombreux visiteurs et curieux étaient également présents.



C'était vraiment une inauguration très joyeuse, il y avait du monde, il faisait beau, ça rendait fier d'être du coin ! (Extrait d'entretien, habitant.e)

On a suivi tous les travaux, là c'était la consécration ! (Extrait d'entretien, habitant.e)

4. L'impact multidimensionnel de la restauration du moulin à vent de Gignac, un projet soutenu et accompagné par la Fondation

Le moulin à vent de Gignac était tout à fait intéressant à étudier du point de vue de son impact socio-économique car il a réussi à s'ancrer localement et à être approprié par les habitants et les acteurs économiques, sociaux et culturels du territoire. Bien que la Fondation du patrimoine intervienne essentiellement sur la phase 1 du projet, à savoir sa restauration, elle contribue pleinement aux différents effets étudiés. En effet, ce travail préalable permet non seulement d'engendrer des retombées économiques directement liées aux travaux (4.2) mais il conditionne l'exploitation touristique (4.3), sociale (4.4) et culturelle (4.5) du site qui, par effet d'entraînement, génère des impacts variables, concourant à un même résultat final : **l'attractivité et la valorisation du territoire.**

4.1. La pertinence du projet étudié en matière d'impact

L'analyse de l'impact socio-économique de la restauration du moulin à vent de Gignac-en-Quercy a fait émerger plusieurs facteurs de qualité du projet expliquant notamment les résultats obtenus :

Le statut associatif du co-porteur et son ancrage local

C'est tout d'abord l'identité et la structuration de l'association co-porteuse du projet⁵, son lien avec les acteurs locaux et sa connaissance fine du territoire, de son écosystème associatif et de son patrimoine qui octroient pertinence et légitimité au projet de rénovation patrimoniale. L'association Lo Patrimoni est en effet implantée sur le territoire depuis plusieurs années, y compris en dehors de Gignac. Par ses nombreuses activités autour du petit patrimoine rural, elle a non seulement attiré des profils de bénévoles diversifiés, participant à sa structuration, mais elle a également tissé des liens étroits avec les autres acteurs du territoire concernés directement ou indirectement par les enjeux patrimoniaux pour différents motifs (collectivités, groupes scolaires, associations locales, etc.).

En montant le projet de restauration du moulin à vent, l'association sait qu'elle pourra s'appuyer sur ses propres compétences internes et sur son réseau pour non seulement favoriser la réalisation des travaux mais également

⁵ En tant que propriétaire du moulin à vent, la Mairie de Gignac co-portait le projet de restauration.

faire vivre le moulin restauré. Le projet qu'elle présente à la Fondation du patrimoine est donc solide, consciente des atouts et des contraintes que le patrimoine non reconnu comme monument historique peut rencontrer à l'échelle locale. Il faut également préciser l'importance du statut et de l'image du porteur. Son caractère associatif, - rassemblant des Gignacois parmi les bénévoles - et la dénomination du fonds de dotation renommé « Lo Patrimoni - Les amis du moulin de Gignac » ont favorisé l'adhésion des autres habitants. Le projet ne comportait en effet aucune dimension politique qui aurait pu être perçue de la sorte si la commune de Gignac avait été l'unique porteur.

Au sein de l'association on a des artisans, des gens qui s'occupent de la communication, de l'informatique, de la fiscalité, du juridique. C'est ça qui a permis au projet d'exister finalement. On est un collectif avec plusieurs compétences, on couvre tous les sujets. (Extrait d'entretien, représentant de l'association Lo Patrimoni)

On connaît depuis longtemps Lo Patrimoni, on a mené plusieurs projets avec eux ces dernières années dont le moulin à vent de Gignac [...] ça nous paraissait important de soutenir leur initiative qui allait profiter à toute l'interco, c'est pourquoi on a décidé de verser deux dons à hauteur de 6000 € même si nous ne sommes pas directement investis comme eux sur le patrimoine matériel. (Extrait d'entretien, représentant de l'association Ecaussystème)

L'attache territoriale du moulin à vent

Le moulin à vent est loin d'être le seul patrimoine artisanal présent dans le département du Lot qui compte de nombreux fours à pain, fontaines, moulins, lavoirs, outils anciens utilisés pour la culture, etc. Il s'inscrit donc en cohérence avec les projets de restauration menés par d'autres communes voisines sur les 15 dernières années et peut s'appuyer sur les nombreuses initiatives touristiques qui se développent autour de l'artisanat et de la valorisation de la production locale (huile, truffe, canard, fromage, vin, etc.). On notera également son emplacement sur les hauteurs du Pech des Eoules qui le rend visible à plusieurs kilomètres, l'inscrit dans le paysage de plusieurs communes et qui, par sa proximité avec l'aéroport de Brives, le rend même visible des plans aériens.

Le moulin est aujourd'hui accaparé par trois territoires, la Dordogne le revendique, la Creuse aussi et le Lot, n'en parlons pas. La pérennité sera, de mon point de vue, maintenue grâce à ce lien, il appartient au paysage, donc à tous. (Extrait d'entretien, délégation régionale Occitanie-Pyrénées de la Fondation du patrimoine)

Le caractère multidimensionnel du projet

Derrière la restauration du moulin en tant que bâtiment, il s'agissait également : 1/ Transmettre et valoriser un héritage historique à travers l'activité traditionnelle et ancienne de meunier (dimension culturelle) ; 2/ Profiter de l'emplacement géographique du moulin – sur un sentier VTT et de randonnée – pour attirer des visiteurs et développer l'attractivité touristique du site (dimension touristique) ; 3/ Créer un lieu de vie commun aux habitants (dimension sociale) et 4/ Réintégrer le moulin dans le paysage (dimension symbolique). C'est cette vision globale qui en fait un projet tout à fait pertinent pour une étude d'impact. Il démontre en effet la manière dont le patrimoine peut s'insérer dans plusieurs champs d'action.

On n'est pas sur un moulin carte postale. Derrière la restauration on a vu de nombreux usages se développer. C'est ce qui en fait un projet très intéressant. (Extrait d'entretien, délégation régionale Occitanie-Pyrénées de la Fondation du patrimoine)

4.2. La plus-value de l'intervention de la Fondation du patrimoine sur le projet du moulin à vent de Gignac

L'intervention de la Fondation du patrimoine a été saluée par le porteur du projet Lo Patrimoni qui reconnaît la tenue des engagements réciproques et la réelle dimension partenariale. Sans cet appui opérationnel et financier,

le moulin restauré n'aurait certainement pas vu le jour dans des délais si restreints. En effet, en moins d'un an, le plan de financement était équilibré et les travaux de restauration engagés. Une situation qui s'explique en partie par trois facteurs liés directement à l'intervention de la Fondation :

1. **La construction de l'argumentaire pour stimuler l'adhésion populaire au projet.** L'association Lo Patrimoni s'étant heurtée à la réticence de certains résidents, il lui fallait « convaincre » pour réussir la collecte. L'intervention de la Fondation a permis d'apporter un regard externe et d'appuyer un discours sur l'importance de l'engagement populaire en faveur du patrimoine local. Elle a ainsi démontré son expertise et son savoir-faire en matière de mécénat populaire. **Sa présence sur le terrain lors de la réunion publique a été d'autant plus appréciée qu'elle a permis d'éclairer les habitants sur l'usage des dons.** Une démarche de **transparence** qui a accrédité le sérieux de l'organisation et son professionnalisme.

La Fondation s'est présentée [lors de la réunion publique], ils ont montré tout ce qui pouvait être fait en s'appuyant sur les bonnes volontés locales, qu'elles soient matérielles ou numériques, tout était important ! Chacun pouvait ainsi contribuer. On ne parlait pas simplement de dons et d'argent. Mais quand on en parlait c'était sans tabou : défiscalisation, anonymisation des dons. Je pense que le discours a plu auprès des habitants. En sortant de la réunion on avait le sentiment que le projet allait voir le jour. (Extrait d'entretien, délégation régionale Occitanie-Pyrénées de la Fondation du patrimoine).

2. **L'appui opérationnel dans l'obtention d'une aide nationale via la convention de partenariat entre AG2R La Mondiale et la Fondation.** Le montant accordé dépassait de loin les attentes des porteurs qui ont reconnu que la délégation régionale les avait accompagnés dans la rédaction du dossier. Ils n'avaient jusqu'à présent pas imaginé qu'une aide nationale puisse être accordée à « un petit projet local comme celui de Gignac » pour reprendre leurs mots. La Fondation est de fait, perçue comme un intermédiaire qui joue un vrai rôle de soutien et de valorisation du patrimoine rural à l'échelon national.

On a chacun respecté nos engagements. De notre côté nous avons mobilisé au maximum les associations et les habitants, nous nous sommes démenés pour faire de la collecte un succès. De l'autre, M. Paulin [Chargé de mission de la délégation régionale Occitanie-Pyrénées] a porté notre projet au même titre que d'autres à l'échelle nationale pour candidater à des fonds que nous aurions pensé inaccessibles à notre échelle [...] C'est lui-même qui a présenté notre projet. (Extrait d'entretien, représentant de l'association Lo Patrimoni)

3. **L'appui financier à travers l'octroi d'un abondement local (via les successions en déshérence).** Un « coup de main » non négligeable dans le plan de financement, dont l'éventualité avait été discutée dès le début du partenariat et qui avait été un argument convaincant pour le porteur du projet.

En conclusion, si l'association Lo Patrimoni qui portait le projet était déjà relativement bien structurée, l'intervention de la Fondation a apporté un outillage complémentaire sur le mécénat populaire et une ouverture sur des opportunités de financements complémentaires qui ont été indispensables pour la réalisation du projet.

Le fait que la Fondation se soit autant investie dans notre projet nous a confortés dans notre envie de continuer à s'engager pour le patrimoine. [...] J'ai des amis qui restaurent une petite église dans l'Est, je les ai orientés vers la Fondation tellement j'en ai été contente ! C'est vraiment un appui solide. On a tenu nos engagements réciproques. (Extrait d'entretien, représentant de l'association Lo Patrimoni)

4.3. L'impact économique du projet de restauration

4.3.1. Rappel méthodologique concernant l'impact économique :

La mesure d'impact économique vise à proposer, expérimenter et valider une méthode de référence pour traiter de la dimension économique de la Fondation du patrimoine, au niveau macro (national) et local (projets).

- Le **poids économique** est une mesure de l'activité économique générée par la Fondation du patrimoine. Elle peut être évaluée en termes de chiffres d'affaires ou d'emplois. Il s'agit donc de la mesure d'un volume d'activité produit en France par l'activité de la Fondation.
- L'**impact économique** mesure le surcroît d'activité net produit par la mise en œuvre d'un projet sur un territoire donné. Il s'agit donc de mesurer la valeur ajoutée créée sur un territoire donné du fait de la création et de la gestion du projet. Cela se fait de façon contrefactuelle en comparant deux situations l'une, sans le projet, l'autre, avec le projet.

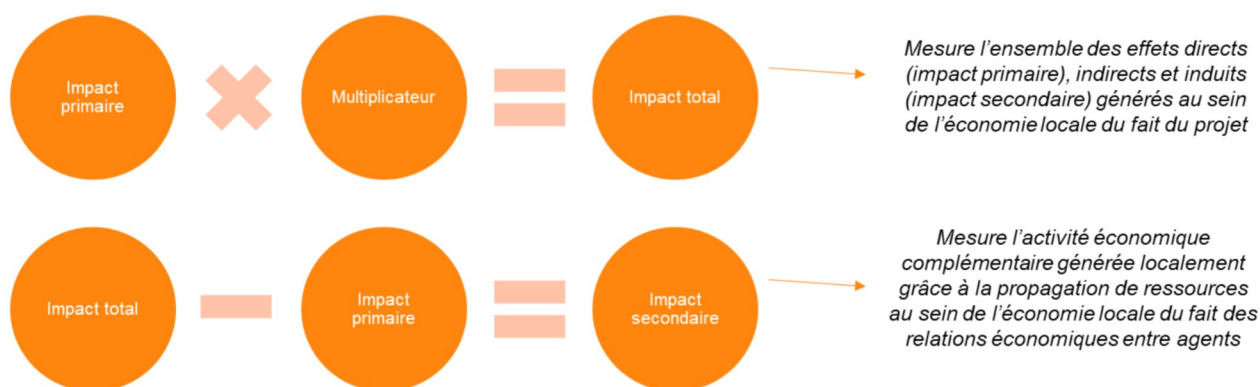
Le poids économique des projets s'obtient par la mesure des dépenses totales liées au projet c'est-à-dire :

- Les **dépenses liées aux travaux** : montant des collectes de dons + financements leviers de la Fondation du patrimoine (abondements grâce à ses fonds propres, partenaires, etc.) + mécénat d'entreprises nationales ou locales comme les clubs de mécènes + flux financiers liés aux partenariats de collectivités = montants des travaux prévisionnels et engagés + bénévolat lié au projet.
- Les **dépenses liées à l'exploitation** : les dépenses de fonctionnement du site (salaires, nettoyage, maintenance), les dépenses visiteurs (billetterie, panier moyen de dépense) et le bénévolat lié au projet (valorisation).

Pour calculer l'impact économique d'un projet, la méthode utilisée est la suivante :

1. Mesurer les dépenses totales liées au projet, liées aux travaux et à l'exploitation du site (poids économique)
2. Isoler les dépenses locales (=injection brute), afin de tenir compte des fuites hors territoires
3. Neutraliser les financements internes au territoire (si le projet n'avait pas été mis en œuvre, les dépenses des acteurs locaux auraient été utilisées pour financer d'autres projets)

On obtient ainsi l'impact primaire qui mesure la stimulation initiale de l'économie du territoire de référence.



Comité de pilotage | Etude d'impact | Fondation du Patrimoine | Groupe Pluricité | Novembre 2019 7

4.3.2. L'impact économique de la restauration du moulin à vent de Gignac-en-Quercy :

- **Le territoire de référence :**

Le territoire retenu pour mesurer l'impact économique de la rénovation du moulin à vent de Gignac peut correspondre à trois échelons potentiels :



1. La commune de Gignac
2. Le département du Lot
3. La région Occitanie

Au regard de la démographie du village et de la ruralité du territoire, user d'une échelle régionale semble être le plus pertinent pour le cas étudié. En effet, il n'apparaît pas propice d'intégrer à l'analyse de l'impact économique les financeurs extra-communaux résidant le même bassin de vie que les habitants de Gignac. De fait, **un territoire de référence supra-locale doit permettre d'exclure de l'impact les financeurs issus du bassin de vie du village.**

- **Les parties prenantes :**

- › **Les porteurs de projet :** en tant qu'entités à l'initiative et en charge de la rénovation du projet, **la mairie de Gignac et l'association Lo Patrimoni** sont des acteurs déterminants de l'analyse de l'impact économique des travaux ; à la fois au niveau des ressources qu'ils injectent ou perçoivent, qu'au niveau des dépenses effectuées.

Porteur 1 – La commune de Gignac



Porteur 2 – L'association Lo Patrimoni



- › **Les financeurs du projet :** qu'ils soient publics ou privés, collectifs ou individuels, l'ensemble des contributeurs au financement du projet sont intégrés à l'analyse de l'impact économique dans la mesure où ils proviennent de l'extérieur du territoire de référence. Aussi, l'ensemble des collectes de dons, subventions publiques, abondements, ou autres recettes extraterritoriales du projet sont intégrées aux calculs de l'impact.

Financeur 1 – Les porteurs du projet



Financeur 2 – Les partenaires institutionnels



Financeur 2 – Les partenaires privés



Financeur 2 – Les donateurs



- › **Les prestataires :** l'ensemble des entreprises et artisans pour lesquels sont émises les factures inhérentes à la rénovation du patrimoine sont pris en considération par l'analyse d'impact économique, si tenté qu'ils soient situés sur le territoire de référence des travaux de rénovation.

Prestataire 1 – La Tournée du Coq

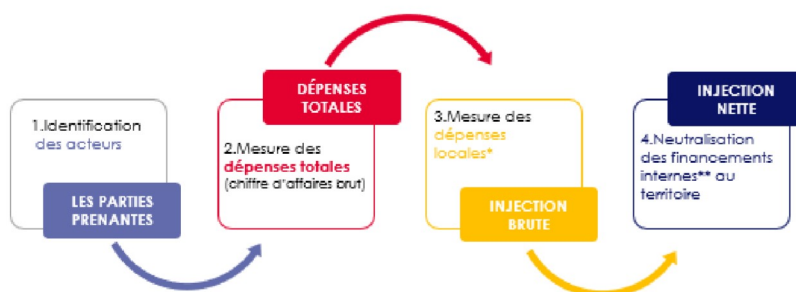


- **L'impact économique primaire :**

- › **Définition :**

L'impact économique primaire mesure la stimulation de l'économie territoriale résultant du choc de demande initialement produit du fait la réalisation des travaux de rénovation sur le territoire de référence (factures émises à des entreprises ou artisans au niveau local).

- › **Décomposition de l'impact primaire :**



Impact primaire - Travaux de rénovation

- Les porteurs de projet ont dépensé la somme de **88 425,18 €** pour réaliser l'ensemble des travaux de rénovation du moulin à vent de Gignac.
- **La totalité de cette somme** a été dépensée sur le territoire de référence (Occitanie) du fait d'un prestataire de travaux unique (La Tournée du Coq). Aussi les 88 425,18 € facturés par l'entreprise occitane correspond à **l'injection brute permise par le projet**.
- Sur l'ensemble des recettes perçues par les porteurs du projet au titre du financement des travaux de réhabilitation du moulin à vent, le taux de financement externe au territoire de référence était de : **31,74%**
- Afin de neutraliser **l'effet de substitution***, nous appliquons le taux de financement externe au montant de l'injection brute.
- **L'impact primaire des travaux de rénovation s'établit à 28 063,48 €**

** Les financements locaux sont neutralisés dans la mesure où, s'ils n'avaient pas été destinés aux présents projets de rénovation, ils auraient été utilisés pour financer d'autres projets au sein de l'économie locale. Pour mesurer l'injection nette, on ne retient donc que la part des dépenses locales qui sont financées sur fonds externes au territoire.*

- **L'impact économique total :**

4.3.3. L'exploitation économique du site :

Au-delà de l'impact économique des travaux, le projet propose une empreinte pérenne sur le territoire de Gignac et son bassin de vie. En effet, **la mise en conformité du site a favorisé le développement de diverses activités/initiatives liées directement ou indirectement à l'histoire et la fonction originelle du moulin.**

- **Les principales sources de l'exploitation du moulin à vent :**

- › **Les visites organisées :**

Les visites du moulin, organisées par l'association Lo Patrimoni et accompagnées d'un guide bénévole permettent sur près d'une dizaine de jours de faire découvrir à différents publics le patrimoine artisanal de la ville :

- En mai pour les Journées européennes des Moulins et du patrimoine meulier
- En juin lors des Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins
- Le premier dimanche de juillet, lors du vide-greniers municipal
- En septembre pour les Journées européennes du patrimoine

Depuis l'ouverture du site, 2 000 visiteurs ont été recensés sur les lieux, générant une recette globale de près de 1 500 €. En effet, le coût d'entrée est de 2 à 3 € par personne selon la mise en route (ou non) des ailes du moulin. Il est à noter que les donateurs, leur famille ainsi que les enfants de moins de 12 ans bénéficient de visites gratuites.



Première journée d'inauguration, de visites et de mise en fonctionnement du moulin

› La production de guides touristiques, d'un conte et de bandes dessinées :



Photo d'ouvrages en lien avec le moulin

Pour diversifier les sources de recettes de l'exploitation du moulin, l'association a développé **plusieurs productions écrites** dont les bénéfices sont reversés au moulin et au financement de ses projets futurs :

- Randonnées : à partir de Gignac
- L'étrange musique à vent du Gignac
- Bandes dessinées

Dans une dynamique de production de produits dérivés autour du moulin, l'association Lo Patrimoni a réalisé des tee-shirts à l'effigie de son patrimoine artisanal. Mis à la vente pour les visiteurs désireux de garder un souvenir du moulin, le tee-shirt permet de constituer des ressources d'exploitation marketing en vue de futurs investissements.



Illustration des modèles de tee-shirt proposés

› La mise en scène d'une pièce de théâtre⁶ :

Enfin, une pièce de théâtre inspirée d'un fait divers de 1920 précédemment évoqué, jouit d'un certain succès à l'échelle locale et enchaîne les représentations. Les bénéfices de cette production artistique sont reversés d'une part à l'association locale porteur de l'évènement culturel, « Le moulin à paroles » (pour ses dépenses de fonctionnement) et d'autre part au moulin à vent directement, source d'inspiration.

• Profil des usagers du moulin :

⁶ Ce point est longuement développé en partie 4.6.2

Au regard de la palette d'activités d'exploitation imaginées et mises en place par l'association Lo Patrimoni, **le profil des visiteurs du moulin à vent est très diversifié**. En effet, l'ingénierie autour de l'exploitation du site permet d'élargir la portée du moulin à vent auprès :

- Des groupes de randonneurs (notamment par les chemins de VTT)
- Des clubs du troisième âge et des EPHAD
- Du club occitan adulte
- Des publics scolaires (maternelles, primaires et collèges notamment)
- Aux habitants et aux familles de Gignac
- Aux habitants du bassin de vie (notamment des résidents de Brive ; grande agglomération voisine)

- **Les retombées induites par l'activité du moulin à vent de Gignac :**

Il est observé, en plus des effets directs de l'exploitation du site patrimonial, des effets sur les commerçants de Gignac et de ses alentours. **Les restaurateurs sont les principaux commerçants impactés positivement par la réhabilitation du site**. Les guides et membres associatifs de Lo Patrimoni ont noué des liens avec les restaurateurs du territoire et assurent des recommandations auprès des publics désirant déjeuner sur place.

Lors de nos visites, et principalement celles en matinée, les visiteurs peuvent chercher un endroit où déjeuner. Nous, on en connaît deux ou trois dans le coin. On se permet de les promouvoir et d'y envoyer les visiteurs, sur recommandation. On s'y retrouve bien puisque c'est déjà arrivé que des restaurateurs nous envoient également des visiteurs ! (Extrait d'entretien, guide du moulin)

*

⇒ L'analyse quantitative de l'impact économique à l'échelle du projet (micro) illustre les retombées économiques intéressantes qui peuvent être directement reliées aux travaux de restauration et à l'exploitation du site. Ces effets peuvent être accentués par le développement de l'offre touristique qui sera présenté ci-après et peuvent être complémentaires des effets sociaux et culturels repérés.

4.4. L'offre touristique développée autour du moulin de Gignac

4.4.1. L'offre touristique socle construite autour du moulin

Comme évoqué précédemment dans la partie explicative du mode d'exploitation du site patrimonial, l'offre touristique fait partie intégrante des activités proposées en lien avec le moulin. **Que ce soit par l'organisation de visites du patrimoine assurées par l'association Lo Patrimoni ou encore par l'installation d'infrastructures propices à la venue sur site (banc, parvis, décors bucoliques, etc.), tout le moulin et ses abords ont été imaginés et aménagés pour accroître les flux de visiteurs sur la commune de Gignac.**

Sur place on a aménagé le site : table d'orientation, rose des vents, locaux aux indications bilingues français-occitan, panneau d'explication sur les flores d'orchidées, panneau sur le Causse, panneau sur les outils traditionnels, panneau sur les cabanes. Quand les gens viennent, ils prennent le temps de lire, ils passent un moment sur le site du moulin et profitent de son décor [...]. On a tout fait pour faire venir les touristes, leur faire apprécier et prolonger le moment ! (Extrait d'entretien, représentant de l'association Lo Patrimoni)

On va souvent s'y promener, on y amène nos petits-enfants c'est très bien fait. (Extrait d'entretien avec un.e habitant.e)

Le territoire de Gignac s'est doté concomitamment à la rénovation du moulin de sentiers de randonnées mais également de chemins de VTT dans l'optique d'accueillir le tourisme itinérant (notamment le cyclotourisme).

Le département du Lot et les autres acteurs du secteur touristique, profitant de ces aménagements publics et de la restauration du moulin, intègrent le bâtiment dans les brochures d'information et de promotion du tourisme local.

Depuis plusieurs années, nous étoffons nos plaquettes d'information pour valoriser le territoire du Lot et certaines balades comme celles amenant vers Gignac. Nous incitons les touristes à se rendre sur ce territoire qui conserve des paysages et des savoir-faire traditionnels. (Extrait d'entretien, CAUE du Lot)

A titre d'exemple, le CAUE du Lot de concert avec l'historienne de l'art Anne-Marie Pêcheur, organise des ballades éphémères dans le département. Celles-ci conduisent, selon les années, des visiteurs aux alentours de Gignac. Les animateurs de ces balades invitent également les touristes à prolonger leur découverte territoriale en visitant le patrimoine artisanal du village, dont le moulin à vent.

L'année passée, à quelques reprises nous avons organisé du cyclotourisme afin de faire découvrir le patrimoine bâti et paysager de Gignac et ses alentours. Le moulin n'était pas au centre du format de la balade culturelle, mais était évoqué. En fin de parcours, nous invitons les participants à prolonger leur visite au sein même du village, en passant par le moulin. (Extrait d'entretien, CAUE du Lot)

Historiquement, la dynamique touristique de Gignac-en-Quercy est moins importante que dans d'autres territoires du département du Lot. De fait, la réhabilitation du moulin à vent s'est inscrite dans une démarche de valorisation du territoire municipal et une stratégie d'attractivité. En inscrivant le patrimoine dans des circuits touristiques, il s'agissait de profiter de la dynamique touristique départementale et de « connecter » les initiatives.

Les acteurs du territoire tentent et doivent continuer de mettre en lumière le territoire. Le moulin est un véritable atout patrimonial qui intéressera nécessairement une part des touristes rencontrés dans le Lot. Gignac s'est doté d'un emblème attractif et doit jouer avec ses partenaires sur cette image. (Extrait d'entretien, CAUE du Lot)

4.4.2. Un projet touristique territorialisé : de l'importance de l'écosystème local

L'étude de la restauration du moulin à vent de Gignac-en-Quercy est intéressante car elle est une **bonne illustration de la manière dont le patrimoine peut être une ressource pour le développement territorial, au-delà même de la commune d'implantation**. Elle démontre aussi de l'importance de l'écosystème local et des interconnexions pour faire vivre le patrimoine restauré.

Un projet d'écomusée est en effet en train de voir le jour à Gignac et dans les environs, s'appuyant sur l'ensemble des ressources liées au patrimoine présentes à l'échelle du territoire qu'elles soient humaines (élus, collectivités, associations, habitants, acteurs du tourisme, etc.), matérielles (patrimoine artisanal restauré) ou immatérielles (connaissance des techniques anciennes de fabrication, histoire économique et artisanale locale, etc.). Il s'agit plus précisément de proposer un circuit entre 4 grands pôles formant un écomusée « éclaté » au cœur duquel sont valorisés les spécificités artisanales :

- Pôle 1 : Gignac et son moulin à vent, pour la mouture (farine, céréales, grains)
- Pôle 2 : Egreville pour ses vignes
- Pôle 3 : Créssinsac pour son moulin à huile de noix
- Pôle 4 : Cuzance pour sa maison de la truffe

Pôle 1 – Le moulin à grains de Gignac

Pôle 2 – Les vignes d'Egreville

Pôle 3 - Le moulin à huile de noix de Créssinsac

Pôle 4 – La truffe de Cuzance



Cette initiative mêle ainsi patrimoine, traditions artisanales et productions locales dans un projet à visées touristique et culturelle majeures pour le territoire. S'appuyant sur les pratiques touristiques actuelles, le circuit de 47km sera ouvert aux automobilistes, randonneurs et cyclistes VTT avec des retombées économiques importantes attendues sur les gîtes, les ventes à la ferme et le secteur de la restauration. L'écomusée aurait dû être inauguré au printemps 2020 avec une première année « limitée » à 400 randonneurs pour permettre une progressive montée en puissance et adaptation des infrastructures.

Si les gens viennent dans le Lot c'est pour voir la nature, nos paysages, faire du vélo ou de la randonnée et bien sûr profiter de nos spécialités. C'est le cadre de vie qui plaît (Extrait d'entretien, représentant de l'association Ecaussystème)

Deux facteurs ont favorisé l'implication du moulin à vent dans cette initiative : sa localisation géographique particulière d'une part (cf. 2.1.2) et l'interconnexion entre les structures associatives, touristiques et culturelles locales, dont Lo Patrimoni porteur du projet, de l'autre.

La composition de l'association créée pour développer ce projet « Des moulins et des fours sur le causse de Martel » est révélatrice de **l'intégration du patrimoine dans une politique intégrée de valorisation, attractivité et dynamisation du territoire** : elle regroupe en effet des maires et des représentants d'associations directement ou indirectement liées au patrimoine, avec le soutien du Département et de la Région. Un partenariat a également été mis en place avec un organisme touristique chargé de la signalisation des chemins de randonnées pour baliser le circuit. Enfin, les acteurs économiques (notamment les producteurs) et touristiques du territoire sont étroitement associés pour permettre au projet de nourrir une offre existante. Cet exemple illustre bien **l'interdépendance au sein même de l'écosystème patrimonial entre visiteurs, habitants, conservateurs, entreprises touristiques, associations à but non lucratif et collectivités locales**. Il démontre ainsi que la conservation et la valorisation du patrimoine peuvent être le fruit d'un dialogue entre les différentes parties prenantes favorisant l'essor d'initiatives économiques, sociales et culturelles. Il devient dans ce cas de figure un enjeu collectif, dépassant la vision traditionnelle de la dépendance aux subventions publiques. Une vision perçue par certains des acteurs rencontrés dans le cadre de cette étude d'impact qui, par leur engagement autour du patrimoine, affirment participer au « développement du territoire », à son « rayonnement » et à son « essor ».

On a de grosses attentes sur ce projet. Il comporte une dimension territoriale de grande ampleur non négligeable. On a réussi à mettre tout le monde autour de la table pour travailler ensemble et monter une association rassemblant tous ceux qui étaient investis autour du patrimoine et qui pouvaient trouver un intérêt dans sa restauration et sa valorisation [...] Chacun a sa place dans ce projet. (Extrait d'entretien, représentant de l'association Lo Patrimoni)

Je pense qu'en prenant le terme de « patrimoine » au sens large on trouve de nombreux acteurs investis sur le sujet à l'échelle du Lot. Il permet à des associations de travailler main dans la main avec des artisans, des producteurs locaux, des responsables d'animation touristiques, etc. [...] L'engagement en faveur du patrimoine peut prendre plusieurs formes et peut poursuivre plusieurs objectifs qui ne sont pas contradictoires. (Extrait d'entretien, représentant de l'association Ecaussystème)

Le projet de l'écomusée démontre ainsi la plus-value d'une approche territorialisée du patrimoine en tant que levier de développement économique. Il est en effet révélateur de la perception que certains peuvent avoir du patrimoine en tant qu'atout local pouvant générer des retombées économiques.

4.5. La fonction sociale du site : un lieu actif de vie locale (ré)intégré dans l'identité de la commune

4.5.1. Un lieu réapproprié par les habitants et réinséré dans la vie locale...

Le moulin de Gignac-en-Quercy a progressivement retrouvé une fonction sociale qu'il occupait déjà d'une certaine façon au XIXe siècle. En effet, des études historiques ont montré l'importance de la figure du meunier à travers les siècles, au cœur du groupe social par son activité, et la centralité du moulin qu'il soit au sein de la cité ou dans sa périphérie : « *tous les chemins conduisent au moulin et tout le monde y vient* »⁷. Accomplissant la mouture, le moulin était **un lieu de transactions et de rencontres, toutes classes sociales confondues**.

Sur ce dernier point, il est intéressant de constater qu'à Gignac, le moulin est redevenu un espace d'échanges et de rencontres entre les habitants quel que soit leur âge, sexe ou origine sociale. Il est en effet **un lieu de passage** quasi incontournable pour des promeneurs (résidents ou non du territoire) qui, même sans forcément le visiter, s'y arrêtent le temps d'une pause pour profiter du point de vue.

Constatant l'affluence, l'association gestionnaire du moulin a décidé d'utiliser sa trésorerie et les premières recettes de la billetterie pour faire installer des bancs, des tables et un barriérage tout autour du site, des installations qui n'ont fait que renforcer l'attractivité du site. Des panneaux explicatifs ont également vu le jour, donnant des indications sur le moulin mais également sur la faune et la flore locale. Une double valorisation du patrimoine naturel et bâti. Ces transformations progressives ont fait du site un point d'étape pour les habitants /randonneurs/visiteurs qui conduit les observateurs à constater un intéressant « mélange des genres ».

C'est vraiment intéressant de voir à quel point tous les habitants profitent aujourd'hui du moulin, enfin du site. Y compris ceux qui étaient les plus réticents au départ pour sa restauration ! Aujourd'hui on peut dire qu'il est très fréquenté. Pour une commune rurale comme Gignac c'est important d'avoir des espaces comme ça pour se retrouver.

Avant, je n'allais pas tellement dans ce coin, c'est vrai que le moulin était en ruine, ça n'était pas très .. attrayant. Mais maintenant j'y vais régulièrement, c'est un coin que j'aime bien. Et il y a toujours du monde ! (Extrait d'entretien avec un.e habitant.e)

Il est par ailleurs devenu un **lieu de convivialité** en attirant l'organisation d'événements ou manifestations locales : fêtes scolaires, fêtes associatives, vide-greniers, expositions et dégustations de produits locaux sont autant d'exemples d'initiatives qui ont vu le jour depuis la fin des travaux de restauration et qui témoignent de l'usage social qui peut être fait du site. De cette manière **le moulin est mis en exergue et les acteurs locaux lui donnent une fonction plus contemporaine qui dépasse sa fonction première (celle d'un musée artisanal) pour aller vers une réinsertion dans la vie locale**.



L'exemple de ce moulin à vent démontre quel peut être l'intérêt pour un territoire de ne pas laisser le patrimoine « figé » dans une époque historique. En suscitant une dynamique locale, il s'agit de redonner aux habitants la possibilité de faire vivre à nouveau un héritage commun, de le rendre « actif » sous une nouvelle forme.

4.5.2. ... marqueur de l'identité de la commune

⁷ RIVALS Claude, 2002 « Au Carrefour des disciplines, le moulin et le meunier », Presses universitaires du Midi, pp.273-284

On pourrait faire un deuxième parallèle historique sur cette fonction sociale en évoquant **la dimension collective de la construction d'un moulin qui, un siècle plus tard, aura été « réactivée » à travers la participation des habitants au projet de restauration**. Un point essentiel puisque c'est cet aspect qui explique en partie, hier comme aujourd'hui, l'attachement des habitants au bâtiment artisanal en tant que tel dans le sens où il symbolise une construction commune, un projet fédérateur. **Il modifie ainsi le paysage mais également l'identité visuelle du territoire**. A titre d'illustration, cette anecdote liée aux élections municipales de 2020 révèle l'importance du moulin dans l'image de la commune :

On avait deux listes pour les très récentes élections municipales. Un jour vers midi, je vois arriver la première équipe qui avait décidé de prendre sa photo de campagne au moulin. Quelques jours après, on voyait la deuxième équipe faire la même chose. Ils avaient apparemment eu la même idée ! Le point de vue est joli mais je pense que prendre la photo au moulin c'était aussi symbolique. Tout le monde connaît le moulin. C'est Gignac. (Extrait d'entretien, représentant de l'association Lo Patrimoni)

Cette **reconstruction par les habitants eux-mêmes de la portée symbolique du patrimoine** apparaît comme un gage de « réussite » du projet. D'où l'importance du statut du porteur de projet et de son ancrage local. En s'emparant du petit patrimoine rural, les habitants, qu'ils soient jeunes/âgés, nouveaux/anciens coconstruisent son inscription réelle et symbolique dans le territoire.

Quand c'est un projet trop politique, c'est rare qu'il aboutisse car une partie de la population ne peut pas y adhérer. Symboliquement, le patrimoine devient trop marqué. (Extrait d'entretien, Délégation régionale Occitanie-Pyrénées de la Fondation du patrimoine)

Cette dimension est également soulignée dans les travaux de Xavier Greffe pour qui **la reconstruction d'une identité à partir du patrimoine peut même répondre à des problématiques d'intégration sociale** : « *le patrimoine peut contribuer à combler ce handicap, dès lors qu'il aide à cette exploration des valeurs et des références et qu'il permet de les intégrer dans une vision d'avenir, en veillant à ce que ces valeurs et ces références ne soient pas systématiquement recherchées en dehors du milieu considéré* »⁸. A l'échelle de Gignac, si cette problématique ne semble pas se poser explicitement, il est néanmoins intéressant de noter que, selon les porteurs du projet, **les habitants les plus intéressés dès le départ par la restauration du moulin à vent étaient les « nouveaux venus »** autrement dit, les derniers installés dans la commune qui pouvaient être moins sensibles à l'héritage historique du bâtiment. Ils ont pourtant soutenu le projet de restauration et ont participé à sa réinscription dans l'identité locale, faisant du moulin le fruit d'une mémoire et d'un engagement contemporain collectif.



4.6. Dynamiser l'offre culturelle locale et s'appuyant sur le moulin à vent et en incitant l'interprétation artistique de son histoire

Une des spécificités du moulin à vent de Gignac tient à l'usage culturel qui en est fait et qui propose une approche tout à fait intéressante de l'appropriation locale du patrimoine. On relève ainsi l'essor d'initiatives culturelles en

⁸ Greffe Xavier, « Le patrimoine comme ressource de la ville », *Les Annales de la recherche urbaine*, N°86, 2000. Développements et coopérations. pp. 29-38

lien direct avec sa fonctionnalité (4.5.1) et des créations artistiques liées indirectement à son histoire (4.5.2) qui inscrivent le moulin à vent dans l'écosystème culturel dynamique local (4.5.3).

4.6.1. L'activité de meunier : une tradition artisanale et culturelle attractive

La campagne « *Sauvons le moulin de Gignac* », menée par l'association Lo Patrimoni et qui a conduit à sa restauration en 2017, s'est appuyée sur **la mémoire collective et la tradition artisanale locale pour éveiller la prise de conscience des habitants**. Dans une époque où l'automatisation des fonctions de production est croissante, la **revalorisation de l'artisanat et des métiers manuels traditionnels** trouve un certain écho auprès du grand public comme en témoigne l'attractivité des visites au moulin à vent de Gignac.

Toutes nos visites doivent dorénavant être réservées. On a été victime de notre succès ! L'année dernière à Pâques, on a eu 600 personnes qui sont venues et qui voulaient visiter le moulin. C'était impossible à gérer, on ne peut faire monter que 8 personnes à la fois... On a quand même réussi à faire visiter le moulin à 200 personnes. Depuis, nous sommes passés à un système de réservation. (Extrait d'entretien avec le meunier et guide du moulin)

Le « meunier » actuel comme il est souvent dénommé, M. Delpech, constate que ses démonstrations attirent un public très varié : visiteurs de passage « par hasard », habitants de Gignac et des environs, familles ou vacanciers réguliers, groupes touristiques, groupes scolaires, etc. Autant de « spectateurs » charmés par l'ingénierie traditionnelle et **curieux de connaître le fonctionnement d'un moulin qui dans l'imaginaire collectif est fortement associé à la culture française**, de surcroît lorsqu'il est destiné à moudre du grain avec à l'issue la production de la fameuse « baguette ». Dans cette perspective, la commune de Gignac a décidé d'instaurer **une fête du pain** ayant pour but de proposer un événement à la fois festif et pédagogique à destination des habitants et notamment des plus jeunes.



Une initiative saluée par les différents interlocuteurs rencontrés dans le cadre de cette étude qui doit participer à la sensibilisation des plus jeunes quant à l'importance de préserver et valoriser les savoir-faire historiques. Cette animation prend généralement place durant les Journées européennes du patrimoine afin de **mettre en avant non seulement la tradition artisanale en tant que patrimoine immatériel mais également le bâtiment qui permet à cette tradition de revivre au XXI siècle**.

Lorsqu'on fait tourner les ailes, on captive les foules. Je dirais que les visiteurs sont impressionnés par la puissance du moulin. Je pense qu'on effraie parfois mais on fascine à coup sûr ! (Extrait d'entretien avec le meunier et guide du moulin)

On voit souvent des écoles qui visitent le moulin. C'est bien, ça fait partie de l'enseignement aux nouvelles générations. Il faut qu'ils soient sensibles à l'histoire. (Extrait d'entretien avec un.e habitant.e)

4.6.2. Quand l'histoire du moulin inspire la production culturelle locale

Ce qui est tout à fait intéressant avec ce projet, c'est qu'il insuffle indirectement des productions culturelles originales, qui s'appuient sur son histoire et qui permettent de faire connaître plus largement le patrimoine auprès du grand public.

« Mourir au moulin à vent », le succès d'une pièce de théâtre bâtie sur le meurtre de 1920

Le fait divers qui a participé à l'arrêt de fonctionnement du moulin à vent de Gignac en 1920 a été revécu plus de 25 fois en 2019 et devrait l'être à nouveau en 2020 et pour cause, il se rejoue sur scène ! Cette création originale s'appuie sur les archives du tribunal local qui relatent le procès du propriétaire du moulin ayant assassiné un artisan boulanger qui en revendiquait aussi la propriété. Mis en scène par Mme Leclere, présidente de l'association

Lo Patrimoni et comédienne depuis de nombreuses années, cette pièce a rassemblé une dizaine d'amateurs dans un troupe qui a rendu hommage à son objet d'inspiration « Le Moulin à paroles ».

R. Vayssié m'a trouvé les archives du tribunal qui parlaient d'un meurtre au moulin en 1920 et à partir de là l'idée est née de créer une pièce de théâtre. [...] Le texte n'a pas été très difficile à écrire, je me suis appuyée sur ma carrière de magistrate et sur les documents disponibles dans les archives. [...] J'ai fait appel au volontariat et c'est avec surprise que j'ai eu plus de 10 personnes motivées. Mise à part 1 ou 2, les autres n'avaient jamais fait de théâtre !

L'intrigue est donc la suivante : un ancien artisan boulanger « gentil et respectable » puis « devenu fou » rodait quotidiennement autour du moulin et effrayait les habitants des environs qui craignaient qu'il ne mette le feu aux fermes. Son assassinat amena l'auteur de l'acte jusqu'au procès mais ce fut en réalité un soulagement pour tout le monde et son acquittement fut sans surprise. Cassant avec le côté « tragique » de ce fait divers, la pièce propose une version plus légère qui mêle décors traditionnels, patois et environnement juridique.

Je ne voulais pas faire un truc trop sérieux, mais quelque chose qui puisse avoir un côté assez léger. J'ai choisi de partir d'une troupe de saltimbanques qui rejoue la scène. Ils arrivent avec des costumes de cirque puis se transforment pour rejouer le procès et à la fin ils redeviennent des saltimbanques. [...] Les gendarmes avaient retraduit dans un français impeccable mais ça n'était pas les mots des habitants qui parlaient à l'époque patois. On a retraduit de nombreuses expressions pour redonner de l'authenticité au texte.

La pièce a connu un succès inattendu et la troupe de théâtre a donné 25 représentations en 2019 devant plus de 2 000 spectateurs sur plusieurs communes du département. Au-delà des chiffres, « Mourir pour un moulin à vent » a également eu un effet social important en créant des liens de solidarité entre les comédiens. Non pas que le théâtre soit inexistant sur le territoire mais à travers cette pièce, il s'agissait de permettre aux habitants de faire parler leur patrimoine et son histoire sous un angle nouveau et plus créatif.

Ce qui était frappant c'est qu'au-delà de la pièce, le groupe était solidaire et des liens sociaux se sont faits. Ce sont des gens qui sont nés au pays et généralement les paysans ne se reçoivent pas ou peu et communiquent mal. Je suis bien placée pour le savoir j'habite ici depuis longtemps ! Pendant les répétitions je devais calmer les choses ils avaient tout un tas de choses à se raconter. Ça les a sortis du quotidien.

(Constatant le succès du théâtre auprès des habitants, Mme Leclère s'est lancée dans l'écriture d'une seconde pièce, appuyée ici encore sur l'histoire du territoire mais dans un contexte différent, celui de la première guerre mondiale, et les volontaires ont été nombreux !).

« L'étrange musique du moulin à vent de Gignac »

Dans un autre registre, le moulin à vent a inspiré un conte destiné aux petits et grands qui permet de voyager dans le temps et qui donne un autre aperçu du moulin, dans une conception plus poétique. Vendu en bibliothèque, il participe pleinement à l'appropriation locale du patrimoine et à la démarche pédagogique initiée depuis la restauration du moulin. Les recettes de sa vente sont destinées aux travaux de réhabilitation du moulin qui se poursuivent continuellement depuis 3 ans.

4.6.3. Une interconnexion territoriale forte entre les structures associatives socio-culturelles du territoire qui ouvre de nombreuses opportunités pour relier le moulin à l'offre culturelle existante

Nous avons déjà évoqué en amont, l'ancrage local fort de l'association qui a co-porté le projet de restauration du moulin à vent comme un facteur de réussite du projet. L'importance du réseau associatif local trouve ici une illustration : **la solidarité et les interconnexions qui existent entre les acteurs socio-culturels du territoire**

favorisent une articulation des initiatives et une offre culturelle cohérente à l'échelle de l'intercommunalité. Nous ferons ici un focus sur le partenariat entre Lo Patrimoni et Ecaussystème car c'est le plus probant en matière de coopération culturelle autour du moulin à vent mais il s'agit de ne pas omettre les « coup de main » inter-associatifs relevés sur les autres manifestations : appui dans la préparation d'un buffet, animation musicale, prêt de chaises, etc.

Nous n'avons aucun intérêt à nous disputer, au contraire l'entraide c'est ce qui permet à nos événements d'exister. On collabore toujours ! (Extrait d'entretien, présidente de l'association Lo Patrimoni)

Ecaussystème est une association locale qui a 20 ans d'existence, née au travers d'un comité des fêtes entraîné par quelques jeunes qui souhaitaient organiser un concert sur le territoire de Gignac. Aujourd'hui ce concert est devenu un festival attirant chaque année, trois jours durant, entre 35 et 40 000 personnes. Ce temps fort justifie de la notoriété de l'association qui organise en parallèle toute l'année des événements culturels grand public notamment des ciné-débats, des conférences, des ateliers artistiques, des interventions en milieu scolaire et des concerts. Une dynamique qui attire de nombreux habitants de l'intercommunalité, tous âges confondus.

Notre devise c'est que la culture locale puisse vivre et être attractive ! [...] Le tourisme culturel est riche dans le Lot, il contribue à l'économie locale. Nous on fait vivre cette richesse toute l'année. [...] (Extrait d'entretien, présidente de l'association Lo Patrimoni)

Partenaire de longue date de l'association Lo Patrimoni, Ecaussystème s'est investie (et continue de l'être) de différentes manières autour du moulin à vent de Gignac :

- **L'association a tout d'abord contribué financièrement au projet de restauration** en apportant un premier don de 3 000 € puis en proposant lors du festival de faire du moulin à vent de Gignac l'un des trois projets bénéficiaires du « gobelet solidaire ». Une initiative qui date de plus de 10 ans et qui propose aux festivaliers de laisser en partant la consigne de leur verre recyclable pour une association. Chaque année, trois projets de différente nature sont sélectionnés, principalement sur le champ humanitaire et environnemental. En 2016, les organisateurs ont souhaité valoriser une initiative locale et c'est ainsi que le moulin à vent de Gignac s'est vu attribuer un autre don de 3 500 €.

Le festival c'est un éclairage nouveau sur notre territoire, sur ce département qui peut être parfois « oublié ». On a à cœur de hisser haut ses couleurs ! (Extrait d'entretien, association Ecaussystème)

- **L'association s'est ensuite investie dans l'animation de ce patrimoine restauré à travers :**
 - La vente de billets pour la visite du moulin lors des journées « Ecaussitoyennes » qui se tiennent pendant le festival et qui permettent aux festivaliers et aux habitants de se mélanger le temps d'un ciné-débat, d'une conférence, d'un marché local ou d'un spectacle de rue, etc. L'occasion pour les résidents de partager leurs savoirs, leurs savoir-faire, leurs saveurs et leur patrimoine ! Si pour le moment, les organisateurs reconnaissent qu'il est encore difficile d'attirer les jeunes (public majoritaire du festival) vers une activité culturelle telle que la visite du moulin à vent, il est néanmoins imaginé pour les prochaines éditions que des animations musicales se tiennent sur le site du moulin. Déjà en 2019, il était prévu un concert matinal au pied du moulin, mais l'artiste ayant annulé sa participation, l'initiative n'a pu voir le jour.

Lors de ces journées Ecaussitoyennes, l'association Lo Patrimoni peut tenir un stand et parler de ce qu'elle fait pour le patrimoine local, c'est important que le festival qui est la locomotive de notre offre culturelle puisse servir à tous. (Extrait d'entretien, association Ecaussystème)
 - La prise en charge du coût de la visite pour deux groupes scolaires en 2018, une initiative qui entrainait en cohérence avec les interventions scolaires de l'association et qui voulait permettre à des jeunes d'une autre commune de découvrir ce site.

- Enfin l'association apporte un coup de main plus ponctuel sur des événements culturels à l'instar du financement des décors et des costumes sur la pièce de théâtre « Mourir pour un moulin à vent »

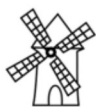
A travers cet exemple, nous tenions à montrer dans quelle mesure le patrimoine pouvait être une ressource pour l'offre culturelle du territoire et en quoi il pouvait être intéressant de le relier aux initiatives existantes et contribuer à la dynamisation du territoire.

*

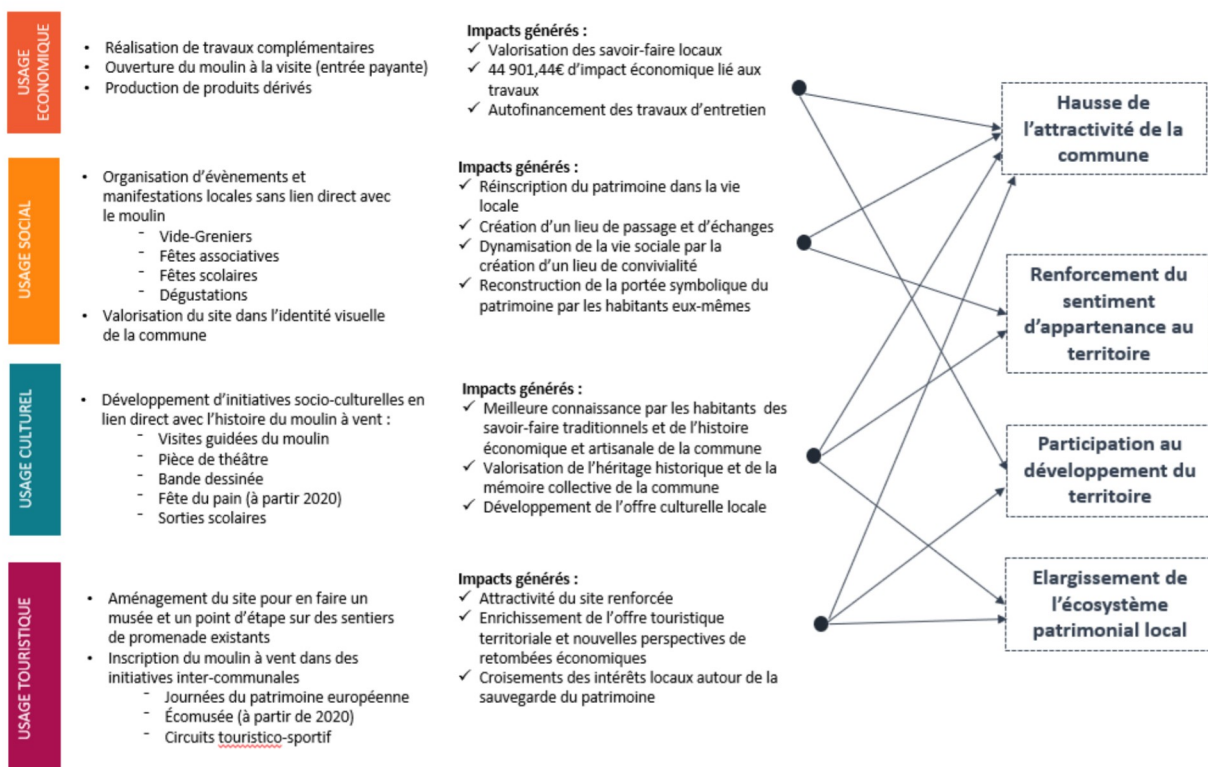
⇒ En analysant les effets de l'usage touristique (4.4), social (4.5) et culturel (4.6) du moulin à vent de Gignac, il apparaît que ce projet a eu un **réel impact multidimensionnel** qui permet d'apprécier les différentes façons d'appréhender et de s'approprier le patrimoine. Cette démonstration offre également des éclairages sur la manière dont le patrimoine peut être intégré dans la vie locale et participer au dynamisme du territoire.

*

En synthèse : l'impact de l'usage actuel du site



Impacts locaux observés liés directement à l'utilisation contemporaine du patrimoine trois ans après sa restauration



4.7. Les effets d'entraînement perceptibles pour la Fondation depuis la restauration du moulin à vent

Outre les effets territoriaux observés, il semble important de souligner que ce projet a eu des effets notables pour l'activité de la Fondation. Le contexte particulier dû à **la convention de partenariat signée en 2016 entre le Département du Lot et la Fondation du patrimoine** fait qu'il est toutefois difficile de corréliser les effets d'entraînement perceptibles au seul projet du moulin à vent. Il s'agit donc de distinguer les effets territoriaux repérés à l'échelle intercommunale, qui peuvent être directement reliés au moulin à vent, de ceux repérés de manière plus générale à l'échelle départementale.

En lien direct avec la restauration du moulin à vent de Gignac, nos interlocuteurs de la délégation régionale constatent :

- Une **prise de conscience** de la part des habitants sur l'usage qui peut être fait du patrimoine et de l'importance qu'il peut avoir sur des petites communes rurales comme celles de Gignac ;
- Un **renforcement de la notoriété de la Fondation et de la plus-value de son intervention**. Le bouche-à-oreille a continué de fonctionner notamment en faveur des potentiels porteurs de projet associatifs ;
- Une **hausse du nombre de projets déposés** qui portent sur du patrimoine artisanal.

De manière indirecte, et notamment grâce au partenariat avec le Département, nos interlocuteurs de la délégation régionale constatent :

- Une **meilleure visibilité de la Fondation** et de son action notamment grâce à l'importante communication autour des aides départementales et de l'enjeu de préservation du patrimoine ;
- Une **hausse du nombre de projets accompagnés** de manière générale (+10/an).

Nous proposons de schématiser le « cercle » vertueux de l'impact patrimonial comme suit, à partir de l'expérience sur le moulin à vent de Gignac mais qui peut s'appliquer de manière plus large à la majorité des projets.



L'impact patrimonial territorial de la rénovation du moulin de Gignac

1 – Diversification du type de patrimoine soutien :

A travers le soutien d'un projet rural et artisanal, la Fondation diversifie les bénéficiaires de ses actions et poursuit son ambition de valoriser tout le patrimoine y compris celui qui n'est pas classé monument historique.

2 - Mobilisation multi-acteurs :

La mobilisation d'acteurs pour soutenir et mener à bien le projet de rénovation du patrimoine laisse apparaître des primo-contributeurs et s'amplifie.

3 - Le patrimoine devient vecteur d'identité commune :

La fin du projet place le patrimoine comme marqueur d'une identité territoriale partagée pour les acteurs mobilisés mais aussi pour ceux qui bénéficient indirectement, et à terme, de la rénovation.

4 - L'engagement en faveur du patrimoine augmente :

La sensibilité territoriale en faveur de la préservation et de la valorisation du patrimoine croît par le caractère exemplaire du projet soutenu par la Fondation du patrimoine.

5 - Reconnaissance accrue de la Fondation du patrimoine :

La portée territoriale et la renommée populaire de la Fondation du patrimoine s'étoffent à la suite de la réussite du projet mené.

(6 – Nouveaux patrimoines soutenus) :

Un nouveau cycle s'ouvre, permettant le soutien de nouveaux projets et l'ouverture vers de nouveaux types de patrimoines locaux.

5. Les enseignements pour la Fondation sur les effets de l'engagement autour du patrimoine

5.1. Les enseignements clefs pour la Fondation

Les 5 enseignements clefs qui sont présentés ci-dessous sont directement corrélés aux résultats de l'étude de cas et sont, de notre point de vue, des éléments à valoriser voire dupliquer sur d'autres projets futurs qui pourraient être accompagnés par la Fondation du patrimoine.

Enseignement clef n°1 : Le co-portage d'un projet par une structure associative maximise ses chances de réussite dans le sens où il favorise l'adhésion des habitants sans parti pris ou « récupération » politique comme cela peut être ressenti de temps en temps sur certains projets. De plus, ce co-portage peut permettre de faire évoluer l'image du patrimoine en montrant qu'il n'est pas uniquement sous responsabilité des collectivités locales mais bien de l'ensemble de la société civile. C'est ainsi réaffirmer son statut de « bien commun ».

Enseignement clef n°2 : L'efficacité économique du projet doit tout autant, si ce n'est davantage, se lire par l'exploitation faite du site que par l'impact économique des travaux. L'impact économique à l'échelon rural est dépendant de variables multiples (bassin de vie, portée territoriale du patrimoine suivi, disponibilité de prestataires spécialisés sur le territoire). Aussi, l'intérêt pour les porteurs de projet réside en la capacité du territoire à exploiter le site patrimonial pour en faire un pôle économique, idéalement capable d'auto-financer son entretien et ses investissements futurs.

Enseignement clef n°3 : Le patrimoine restauré s'inscrit bien souvent dans un écosystème local qui dépasse le premier cercle des porteurs / habitants. L'exemple du moulin à vent montre qu'en « tirant les fils », on peut observer de nombreuses interconnexions entre les acteurs du territoire qui valorisent, chacun à leur manière, le patrimoine. Il existe de fait un enjeu pour la Fondation à être encore mieux identifiée de ces écosystèmes car ils sont des leviers de mobilisation intéressants dès le projet de restauration. Ils permettent en effet d'imaginer un impact multidimensionnel plus fort. La présence locale de la Fondation est un atout indéniable qui peut être encore plus exploité auprès d'acteurs qui sembleraient moins directement concernés par la sauvegarde, la préservation et la valorisation du patrimoine.

Enseignement clef n°4 : L'engagement en faveur du patrimoine passe aussi par sa réinscription dans la vie locale. A travers l'étude de cas sur le moulin à vent de Gignac, nous observons l'importance d'associer le patrimoine dans l'identité locale et contemporaine d'une commune. Dans une société où l'image est toujours plus forte, le patrimoine peut permettre de révéler l'attachement des habitants au territoire en leur permettant de se réapproprier un espace collectif et de l'associer dans des temps forts qui ne sont pas directement liés au patrimoine en tant que tel.

Enseignement clef n°5 : La plus-value de la Fondation est indéniable dès lors que son rôle de « catalyseur » est bien appréhendé par les acteurs locaux. Le cas de Gignac montre qu'elle se distingue également par son expertise du mécénat populaire et peut être un réel appui opérationnel de l'équipe projet dans la construction du discours à porter auprès des habitants, des autres collectivités, des associations à but non lucratif, des entreprises du territoire, etc.

© Pluricité 2020. Tous droits réservés.

Ce document est confidentiel est établi à l'attention exclusive de son destinataire. Toute modification, reproduction ou partage des informations contenues dans ce document est strictement interdite